

<b>Acronyme</b>		<b>QCM</b>	
<b>Titre du projet en français</b>		<b>La « question chinoise » en Méditerranée : enjeux migratoires, logiques commerciales et recompositions urbaines</b>	
<b>Titre du projet en anglais</b>		<b>The Chinese Question In Mediterranean : stakes relating to migration, trade dynamics and urban changes</b>	
<b>Aide totale demandée</b>	<b>361 716 €</b>	<b>Durée du projet</b>	<b>36 mois</b>

<b>1. CONTEXTE ET POSITIONNEMENT DU PROJET .....</b>	<b>2</b>
1.1. Contexte et enjeux économiques et sociétaux .....	2
1.2. Positionnement du projet.....	4
<b>2. DESCRIPTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE .....</b>	<b>6</b>
2.1. État de l'art.....	6
2.2. Objectifs et caractère ambitieux/novateur du projet.....	10
<b>3. PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, ORGANISATION DU PROJET .....</b>	<b>12</b>
3.1. Programme scientifique et structuration du projet.....	12
3.2. Management du projet.....	16
3.3. Description des travaux par tâche.....	17
3.4. Calendrier des tâches, livrables et jalons .....	40
<b>4. STRATEGIE DE VALORISATION DES RESULTATS ET MODE DE PROTECTION ET D'EXPLOITATION DES RESULTATS.....</b>	<b>40</b>
<b>5. ORGANISATION DU PARTENARIAT .....</b>	<b>42</b>
5.1. Description, adéquation et complémentarité des partenaires.....	42
5.2. Qualification du coordinateur du projet.....	44
5.3. Qualification, rôle et implication des participants .....	46
<b>6. JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES .....</b>	<b>47</b>
6.1. Partenaire 1 : XXX.....	
6.2. Partenaire 2 : XXX.....	
<b>7. ANNEXES .....</b>	<b>50</b>
7.1. Références bibliographiques .....	50
7.2. Biographies.....	58
7.3. Implication des personnes dans d'autres contrats .....	70

## 1. CONTEXTE ET POSITIONNEMENT DU PROJET

Ce projet part du constat d'un manque. En effet, malgré nos investigations, nous n'avons repéré qu'une seule étude de sciences sociales traitant, en tant que telle, des migrations chinoises touchant la rive sud de la Méditerranée. Cette absence scientifique tranchant avec l'ampleur du phénomène socio-économique, nous avons décidé, mus par le désir de savoir, de réunir plusieurs équipes autour d'un objectif commun : défricher un terrain encore vierge, grâce à l'alliance de nos outils disciplinaires respectifs.

Le projet proposé conjoint plusieurs acquis de recherches en faisant l'hypothèse que la question chinoise de part et d'autre de la Méditerranée renouvelle le regard porté sur l'espace migratoire euro-méditerranéen. Le bouleversement des dynamiques commerciales chinoises dans des villes comme Casablanca, Marseille ou Alger, entraîne une série de préjugés à l'égard des migrants chinois, véhiculés par une partie de la population française et maghrébine locales. Le formidable accroissement du nombre de travailleurs contractuels chinois, notamment en Algérie, recompose les espaces urbains et commerciaux allant jusqu'à réorienter les filières *trabendistes*, de la Méditerranée, vers l'Empire du Milieu. Un traitement juridique privilégié favorise la sédentarisation d'une main d'œuvre contractuelle chinoise, *a priori* transitoire, dans des nouvelles terres d'immigration (Algérie et Maroc). Et, alors que la figure du migrant chinois se féminise, la Chine déploie une stratégie économique à l'échelle du continent africain qui interroge le futur visage de l'espace migratoire euro-méditerranéen. Tels sont, brièvement résumés, les principaux axes de ce programme de recherche, ambitieux, par les questions qu'il soulève, et, pragmatique par la méthode qu'il expose.

### 1.1. CONTEXTE ET ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIETAUX

La densification des relations entre la Chine et l'Afrique (excepté l'Afrique du Sud) stimule la croissance du continent africain, attestant de la diversification des partenaires économiques et partant de l'émergence d'un monde multipolaire.

Cette intensification des liens entre ces deux ensembles économiques est l'objet d'appréciations radicalement opposées. Sur le plan négatif, la Chine construirait un nouvel empire colonial, pillant les ressources économiques africaines. La carte des investissements recouperait celle des grands producteurs de pétrole (Beuret, Michel, 2008, p. 55). Ces relations de type économique pérenniseraient une spécialisation post-coloniale rappelant l'échange inégal des années 1960 décrit par Arghiri Emmanuel (Arghiri, 1969). Au-delà de la concurrence de ses marchandises pénalisant les entreprises subsahariennes et maghrébines, la Chine utiliserait le marché africain émergent comme un laboratoire pour ses produits industriels en les présentant à une clientèle moins exigeante (Lafargue, 2005). Sur le plan

positif, la présence chinoise en Afrique inaugurerait un nouveau dialogue Sud-Sud, prônant un mode de développement libéré de la tutelle impérialiste. Résumé sous l'expression « win-win » (gagnant-gagnant), la collaboration sino-africaine relèverait d'un partenariat équilibré sans perdant au cours des transactions économiques (Esoh, 2005), peu contraignant au niveau politique du côté africain, stipulant la rupture des relations diplomatiques avec Taiwan pour toute ingérence. Un transfert de technologie naturel aboutirait à la formation de pôles de compétitivité en symbiose avec les tissus productifs locaux et susciterait un effet d'entraînement sur l'ensemble du marché africain.

Quelle que soit la réalité ou l'imminence de ce cercle vertueux, l'introduction massive de marchandises chinoises en Afrique réorganise un nombre important de filières économiques et crée une onde de choc dont la propagation déstabilise, à l'aube des années 2010, les sociétés africaines en termes démographiques, culturels et sociaux.

Car, la multiplication des échanges économiques sino-africains, l'arrivée grandissante de produits chinois et la multiplication des entreprises chinoises en Afrique vont de pair avec l'extension des secteurs d'activité occupés par ces entreprises et *last but not least* l'augmentation progressive du nombre de ressortissants chinois sur le sol africain (Dupré, Shi, 2008). Corrélativement, tandis que la libéralisation des échanges commerciaux et des investissements stimule les migrations au lieu de les réduire (Mouhoud, 2005), « *le nombre de créations annuelles d'entreprises chinoises s'accélère suivant le même rythme que l'accroissement de la population chinoise dans les deux pays [Afrique, Chine]* » (Dupré, Shi, 2008, p. 10).

Ainsi, la question des nouvelles activités commerciales chinoises, et, partant des migrations en Afrique, cristallise à elle seule, la majorité des enjeux contemporains. Laboratoire des mutations actuelles, le continent africain qui se projette sur l'Europe par l'intermédiaire de son versant nord, interpelle, sinon les métropoles littorales du nord de la Méditerranée, les équilibres géostratégiques euro-méditerranéen et mondiaux. Les recompositions migratoires dont la Chine est le nom affectent la Méditerranée et ne sauraient faire l'économie d'un regard scientifique, transdisciplinaire dans son principe, comparatif en son essence et objectif dans sa visée.

Bien que la « question chinoise » en Afrique et en Méditerranée obsède la plupart des médias, des experts et des décideurs politiques à plus ou moins court terme, peu de données scientifiques ont été produites à ce jour. Une telle carence s'explique principalement certes, par le caractère récent des migrations asiatiques dans le bassin méditerranéen mais, aussi par un sentiment généralisé de difficulté à pénétrer une population réputée à la fois discrète et fermée au regard extérieur. De plus, dans les sciences sociales, la division en aires culturelles qui structure la recherche française depuis de très nombreuses années a contribué à approfondir ce déficit de connaissances scientifiques.

En effet, les spécialistes reconnus de l'immigration chinoise dans le monde éprouvent une certaine réticence à s'engager sur des terrains arabes et maghrébins, dont ils ne maîtrisent ni les codes culturels ni les compétences linguistiques. Du côté des spécialistes du monde arabe, on a pu relever une réserve scientifique comparable mais, cette fois-ci, dans l'autre sens. Bien qu'ils soient familiers des terrains méditerranéens, les spécialistes de la zone (Proche-Orient et Moyen-Orient) ont souvent concentré leurs recherches sur les réseaux migratoires maghrébins en Europe, les phénomènes liés au *trabendisme* (commerce informel, contrebande, etc.) ou, plus récemment, sur la problématique des migrations ouest africaines au Maghreb, laissant totalement de côté les migrants chinois perçus comme trop « exotiques » pour être vraiment pris au sérieux. Du coup, on se trouve dans une situation de déficit chronique de connaissances et de savoirs sur les réseaux migratoires chinois en Méditerranée occidentale, contrastant avec la surproduction des analyses et des écrits scientifiques sur le *trabendo*, les *harragas* (les « brûleurs de frontières ») ou encore les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest transitant par les pays du Maghreb central.

## 1.2. POSITIONNEMENT DU PROJET

Dans un contexte de déplacement du centre de gravité du capital vers l'Asie et partant de remarquables transformations à l'échelle planétaire, la thématique de la gestion des flux de population revêt une nouvelle acuité. En septembre 2006, les Nations-Unies ont considérés que la question des migrations internationales devait faire l'objet d'une consultation mondiale (Saïb Musette, 2006 ; p.2). Toutefois, malgré leur importance, les migrations chinoises en Méditerranée, notamment en Algérie, demeurent invisibles aux yeux des scientifiques, alors même qu'elles mettent en jeu l'acteur le plus important en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle : la Chine. Le rapport 2008-2009 (*Migrations Méditerranéennes*) du Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales ne mentionne pratiquement pas le cas des migrations chinoises. Ces migrations seraient-elles considérées comme une simple migration temporaire de travailleurs contractuels ? (Ma Mung, 2009). Sous-évaluée et sous-étudiée, contrairement aux mouvements migratoires nord-africains en Europe, il semblerait que ce type de mobilité humaine effraie. En ce sens, l'étudier reviendrait à ouvrir la boîte de pandore contenant le spectre du péril jaune. De toute évidence, si les ressorts des migrations transnationales chinoises sont connus, un penchant de sens commun implicitement comparatiste consisterait à généraliser abusivement les logiques de leur fonctionnement, transposant à des sociétés pourtant différentes les mêmes schèmes de pensée. Autrement dit, les migrations chinoises au Maghreb seraient les mêmes que dans le reste du monde, un Chinois restant un Chinois et un *chinatown* un *chinatown*. Ce réflexe stimulant la paresse intellectuelle gagne à être abandonné au profit d'une attitude résolument empirique traitant les faits sociaux comme des choses une fois les préjugés rangés au musée de l'obsolescence.

A ce titre, l'appel d'offre « Les Suds II » de l'Agence nationale pour la recherche pose l'épineux problème de la rupture avec les paradigmes à la base de l'analyse des relations Nord (s)-Sud(s) depuis le début des années 1980, ainsi que la nécessité de l'étude des migrations qui s'établissent entre pays des « Suds ». Articulant dans le même mouvement exhortation à la nouveauté conceptuelle et prise en compte des enjeux de société les plus contemporains, cet appel encourage à renouveler les approches théoriques tout en forçant à considérer la pertinence sociale d'un objet. Notre projet, en portant un regard prononcé sur des tendances en émergence a pour ambition de contribuer à dissiper les raccourcis dans le débat public ou bien académique sur les conséquences de la présence chinoise en Méditerranée. Même si la véritable signification de cette présence ne sera compréhensible qu'une fois les effets de ses ondes de choc économiques et sociales dissipés. (Dobler, 2009), nous entendons profiter de l'apparition de ce phénomène « à chaud » pour nourrir nos intuitions scientifiques dans une optique prospective.

Sur le plan de sa thématique générale, ce projet se situe principalement dans le volet 2.4 *Mobilités et migrations des « Suds »* de l'appel d'offre. Les effets des recompositions migratoires sur le plan local et transnational font partie intégrante de nos tâches de recherche. Au niveau international, enfin, notre programme rassemble dans la même équipe des chercheurs des deux rives de la Méditerranée (France, Allemagne, Italie, Espagne, Algérie, Maroc). Ses deux organismes publics partenaires ont une visibilité certaine au niveau européen en termes de collaboration avec des institutions européennes ou de mobilité des chercheurs. Qui plus est, les équipes collaboratrices qu'il réunit privilégient les relations avec les organisations non gouvernementales européennes et américaines dans une optique de circulation des savoirs. Il va sans dire, que la visibilité européenne de notre thématique s'impose par les enjeux qu'elles soulèvent, les acteurs qu'elles convoquent et les intérêts de connaissance qu'elle suscite.

Car, sur ce dernier point, poser la question des migrations chinoises, en relation avec les activités commerciales de l'Empire du Milieu, en Méditerranée, renouvelle le regard posé traditionnellement sur les espaces migratoires et les espaces urbains euro-méditerranéens. Nous le verrons, les circulations migratoires et économiques tendent à sortir de leur axe classique (Rive Nord-Rive Sud), bouleversant, les routes habituelles, malgré la profondeur de leurs sillons.

L'économie informelle (le *trabendisme*) notamment, s'oriente vers la Chine (Nadi, 2008). Les *trabendistes* algériens empruntant la voie ouverte, dans l'autre sens, par les migrations humaines et les produits manufacturés *made in China*, encouragés dans leur entreprise par la fermeture croissante des frontières au niveau européen. Révélateur de cette dynamique, Beijing, qui a célébré en 2008 le demi-siècle de relations diplomatiques avec Alger, miserait sur la suppression des visas pour les ressortissants des deux pays (Métaoui 2009). Finalement, les migrations chinoises ne se contentent pas d'engendrer dans leurs pays d'installation des petites entreprises commerciales ou artisanales en contact à l'échelle locale

du point de vue de l'approvisionnement, du financement ou de la force de travail, constituant des agglomérats reliés à l'échelle internationale (Ma Mung, 2009). Les *Xin Yimin* (nouveaux migrants) par leur activité économique (Pina-Guerazimov, 2006) bouleversent la dynamique des migrations dans l'espace qu'ils investissent, transnationalisant, par ce fait même, les enjeux que leur présence illustre.

## 2. DESCRIPTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

### 2.1. ÉTAT DE L'ART

La question des migrations et des activités économiques chinoises sur la rive sud de la Méditerranée a fait irruption dans les journaux nord africains au milieu des années 2000 à la suite de violents conflits de travail entre employés et employeurs chinois (*Gri Gri International* 2005, *El Watan* 2005). En Afrique subsaharienne, la visibilité de cette problématique remonte à la fin des années 1990 pour des raisons du même ordre, auxquelles s'ajoutent des affrontements entre migrants chinois et autochtones (Bourdarias, 2009). Pour autant, il est frappant de constater que la thématique de la présence chinoise en Afrique noire a largement été problématisée par une série de chercheurs sur le terrain du début des années 2000 à aujourd'hui. Or, à notre connaissance, une seule étude de sciences sociales, à ce jour, s'est concentrée sur cette question en Afrique du Nord : celle de Dalila Nadi membre d'une de nos équipes scientifiques. On l'a vu, les 35 millions de Chinois vivant actuellement en dehors de Chine (Kwong, 2007) reproduiraient à l'identique dans tous les points du globe qu'ils investissent un fonctionnement diasporique relevant de la même logique. Ainsi, l'Afrique du Nord n'est qu'une partie du continent africain, nul besoin de se concentrer sur cette aire géographique, dira-t-on.

Ce manque d'études, relevant quasiment du déni ou du refoulement, peut s'expliquer, par ailleurs, aisément si l'on tient compte de la visée continentale africaine prêtée à la Chine. La stratégie de Beijing serait africaine avant tout. D'ailleurs, il est symptomatique que le moteur de recherche *Dow Jones Factiva* recensant le contenu de la majorité des journaux en langue anglaise du monde depuis 1970 propose 68037 occurrences des termes « Chinese Immigrants AND Africa » contre 66 pour « Chinese Immigrants AND North Africa » et 2 pour « Chinese Immigrants AND Maghreb ».

Au demeurant, excepté, cette visibilité soudaine en 2005, les journaux nord-africains n'ont plus abordé la question jusqu'à une période récente, fin 2008, où ils ont rendu compte des affrontements entre Chinois et Algériens dans le quartier de Bab Ezzaouar, le quartier Est d'Alger baptisé « Chinatown », du communiqué d'Al Qaida Maghreb visant les ressortissants chinois en Afrique du nord<sup>1</sup> et de la multiplication des commerçants grossistes

<sup>1</sup> Afin de venger les musulmans tués lors des troubles au Xinjiang, une région du nord-ouest de la Chine.

au marché de Derb Omar à Casablanca au Maroc (*El Watan* 2008, *La Dépêche de Kabylie*, 2008). Par ailleurs, depuis 2008, quelques reportages ont traité de la question sur un registre pour le moins sensationnaliste. La chaîne française internationale *France 24* a consacré 3 minutes à « la main d'œuvre chinoise en Algérie », la chaîne *M6*, 10 minutes sous le titre d'« Algérie Made In China » et la chaîne marocaine *2M Monde*, 8 minutes. Sur le net, abondent de vidéos *homemade* réalisés par des Algériens ou des Marocains le plus souvent avec des téléphones mobiles filmant des Chinois déambulant en groupe en casque de chantier ou dépeçant des chiens. Enfin, la chaîne qatari *Al Jazeera* a diffusé des images des affrontements du quartier est algérois.

En règle générale, si une partie des petits films « fait maison » peut faire sourire, une autre tente de cerner de manière spontanée une transformation *in vivo* du paysage migratoire nord-africain en l'absence de toute étude scientifique pouvant satisfaire cette curiosité ne serait-ce que par des éléments de langage. Car, cette lacune contraste avec la réalité du phénomène. En effet, si l'on peut raisonnablement estimer le nombre de Chinois installés en Afrique à 750 000 (Mohan, 2008, p. 6) ; on peut tabler raisonnablement pour l'Algérie, en suivant Dalila Nadi et les apports de son enquête de terrain de trois ans à Alger, sur un nombre compris entre 50 000 et 60 000 (Nadi, 2008), soit trois fois plus que les chiffres officiels de ressortissants en possession d'un visa et d'un permis de travail valides déclarés en 2007 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale algérien (Nadi, 2008). Une majorité de ces migrants provenant de l'Empire du Milieu ou des réseaux de la diaspora travaillent dans les nombreuses entreprises publiques chinoises installées en Algérie dans le domaine des grands travaux d'infrastructure<sup>2</sup>. Toutefois, cette migration économique et contractuelle est loin d'être l'unique forme d'immigration chinoise en Afrique du Nord.

A l'échelle du continent africain, Emmanuel Ma Mung distingue trois sortes de migrations (Ma Mung, 2008). En premier lieu, l'auteur souligne l'existence d'une migration entrepreneuriale au caractère transnational affirmé. Cette migration se déroule dans des conditions de plus en plus difficiles étant donné la rigueur des politiques migratoires en Europe occidentale. En second lieu, il distingue les migrations de travail temporaires,

---

<sup>2</sup> Ainsi, la China State Construction and Engineering Corporation (CSCEC), numéro un du BTP chinois remporte fréquemment les contrats publics. La Sinopec a signé en 2002 un contrat pour le développement du gisement de Zarzaitine au Sahara. Une autre société chinoise, la China National Oil and Gas Exploration doit également construire une raffinerie dans le désert algérien, près d'Adrar. La China National Petroleum Corporation, elle, est en charge de la reconstruction de la raffinerie de Skikda. (Lafargue 2007). Le consortium chinois China International Trust & Investment Corporation CITIC- China Railway Construction Corporation CRCC est en passe de terminer une partie de la construction de l'autoroute Tlemcen-Annaba en Algérie, le plus grand chantier autoroutier d'Afrique, un tronçon de 1000 km (Beuret, Michel 2008, p. 56). En 2007, un autre groupement chinois a obtenu un contrat pour réaliser un réseau de transfert des eaux souterraines à Tamanrasset. Enfin, une autre entreprise chinoise a décroché plusieurs contrats publics pour la construction de dizaines de milliers de logements financés par l'Etat algérien. (M.A.O, 2010).

contractuelles (prolétariennes). Celles-ci concernent les entreprises publiques chinoises correspondant aux grands groupes implantés en Algérie. Enfin, Emmanuel Ma Mung considère un troisième type de migration : la migration de transit, liée au commerce informel. Cette migration englobe les individus tentant de vendre leur force de travail dans les pays occidentaux, circulant en Afrique, de manière momentanée, espérant y obtenir la possibilité de rejoindre leur destination européenne ou nord américaine initiale. Même si ces migrations semblent ressusciter les figures traditionnelles du *Huagong* (travailleur chinois) et du *Huashang* (commerçant chinois), celles-ci sont, à tout le moins celles des travailleurs migrants temporaires, nouvelles et inédites de par leur ampleur.

A cet égard, si le contexte marocain semble se démarquer du reste de l'Afrique par une concentration relative de migrants entrepreneuriaux et de transit (moins de 6000 migrants selon les sources), l'Algérie offre le spectacle d'une conjonction des trois types précédemment décrits.

Pour autant, les boutiques spécialisés de vente en gros, demi-gros ou bien de détail, de divers produits chinois (textile, électroménager, meubles, produits de beauté, babioles, deux roues etc. (Esoh 2005) de Casablanca ou d'Alger peuvent rappeler les cavernes d'Ali Baba de Lubumbashi (République démocratique du Congo) ou à une échelle plus réduite le marché de *China City* de Johannesburg. Les baraquements contigus aux chantiers, encerclés de murs imposants, et, gardés par des vigiles autochtones qui surveillent les allers et venus, sont susceptibles de se ressembler à l'échelle du continent africain. Il demeure que la rive sud de la Méditerranée, où les Chinois d'outre mer s'établissent de manière diversifiée, possède une mémoire migratoire et partant une logique propre relative aux caractéristiques de l'espace euro-méditerranéen ou euro-maghrébin dans ses dimensions historiques, géographiques, sociales et politiques.

Dans le cas marocain, la concurrence commerciale entre les Chinois qui s'installent et la population locale est désormais visible dans certains quartiers de la capitale économique du pays, Casablanca. Ainsi, plusieurs journaux en ont fait état et s'inquiètent même de cette présence de plus en plus accrue. Le quotidien *El Watan* titre « Attention les Chinois débarquent » (mars 2009) ; *L'Economiste* décrit un quartier chinois à Derb Omar, quartier commerçant de Casablanca, où viennent se provisionner les grossistes du pays ; l'hebdomadaire *Telquel* (juin 2004) intitule l'un de ces articles « Tendances : Chinatown à Derb Omar. La kissaria chinoise : un fourre tout commercial à très bas prix ». Ces différents articles décrivent la peur des Marocains face à cette nouvelle concurrence qui s'installent. Le quartier Derb Omar à Casablanca, quartier commercial est aujourd'hui marqué et territorialisé<sup>3</sup> par la

---

<sup>3</sup> Par « territorialiser », nous entendons marquer, s'appropriier et faire sien ce territoire dans la manière de le pratiquer et de le mobiliser. La territorialisation désigne les processus ségrégatifs et agrégatifs par lesquels se constituent des groupes sociaux en général et ethniques en particulier, en référence à des territoires auxquels ils s'identifient et sont identifiés (Pluriel Recherche, 2000, p.142).



présence des Chinois. Le territoire<sup>4</sup> des Chinois est avant tout commercial à Casablanca. Près de 27 boutiques chinoises ont ouvert leur porte (*L'Economiste*, décembre 2003) autour de deux rues commerçantes de Derb Omar. Au bas d'un immeuble, une banderole écrite en arabe signale « Centre commercial chinois », suivie d'une annonce en français « Vente en gros des marchandises chinoises ». Les Chinois emploient aussi des Marocains pour les aider. Le Maroc est devenu une véritable opportunité économique pour les Chinois.

Actuellement, les médias se sont emparés de cette question, mais peu de recherches scientifiques à notre connaissance font allusion à l'émergence de cette nouvelle migration au Maroc, alors qu'au contraire des travaux fleurissent sur la problématique des Subsahariens<sup>5</sup>. Les interrogations des chercheurs portent sur les transformations locales et spatiales d'un quartier, la construction d'un quartier de commerces ethniques<sup>6</sup>, les relations inter-ethniques entre les populations locales marocaines, les migrants déjà installés ou qui transitent par le Maroc et cette nouvelle communauté chinoise qui s'installe.

L'observation des initiatives économiques développées par les Maghrébins (Schaeffer, 2004, p.51; Tarrius 1995, 1996, 1999; Missaoui 1995, Peraldi 1995) et les Chinois (Ma Mung 1992, 1996) montre que l'appartenance ethnique fait l'objet d'arrangements, de négociations, de transgressions quand il s'agit de « faire des affaires ». Cette dernière n'est qu'une composante parmi d'autres de la transaction. Un dispositif économique est certes reconnaissable par la surreprésentation des acteurs de ce dispositif, appartenant à un même groupe national ou ethnique, mais cela n'exclut pas l'intervention d'agents extérieurs à ce groupe ainsi que son articulation à d'autres dispositifs et d'autres économies nationales.

---

<sup>4</sup> Le territoire est défini par Brunet (2005, p. 480) comme un « espace approprié », avec le sentiment ou la conscience de son appropriation. La notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale et culturelle, et même affective.

<sup>5</sup> Voir les travaux de : M. Alioua qui termine une thèse « Migration transnationale des Africains subsahariens en transit dans l'espace régional Maghrébin », C. Escoffier qui vient de publier sa thèse chez l'Harmattan en 2008 « Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb, une question de vie ou de mort », Anaik Pian qui publie sa thèse en septembre 2009 aux éditions de La dispute sous le titre « Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc » ; le dernier ouvrage de M. Khachani (2009) « L'émigration subsaharienne. Le Maroc comme espace de transit », Khadija Elmadmad qui a porté un rapport pour le CARIM (Consortium euro-méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales intitulé « migrations irrégulières et migrations illégales, Le cas des migrants subsahariens au Maroc », M. Peraldi qui prépare un ouvrage sur l'installation des subsahariens à Rabat au Maroc etc.

<sup>6</sup> D'après E. Ma Mung le commerce ethnique peut être défini ainsi (1996, p. 214), « Il s'agit de l'activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux ethniques sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel et parfois même celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant... ».

Enfin, depuis les années 2000, on peut observer une véritable visibilité commerciale chinoise, phénomène inédit, à Marseille, sur la rive nord de la Méditerranée. Les commerçants chinois rachètent peu à peu les anciennes boutiques remplaçant les commerçants juifs et musulmans qui avaient pourtant pignon sur rue. Ce passage de témoin comme dans une course de relais est, si l'on adopte un regard prospectif, en mesure de produire, à court ou à moyen terme, un bouleversement des données migratoires fondamentales en Méditerranée. Si tant est bien que sur le plan local, les termes de l'implantation urbaine et la nature des échanges commerciaux chinois se réapproprient les dynamiques construites à l'issue des précédentes migrations, il est de forte chances pour que nous assistions à l'émergence d'un tissu économique local hybride aux frontières même de la forteresse Europe.

## 2.2. OBJECTIFS ET CARACTERE AMBITIEUX/NOVATEUR DU PROJET

L'objectif de ce projet – même s'il peut paraître modeste – est de combler le déficit patent de connaissances et d'informations scientifiques sur les migrations chinoises dans le bassin méditerranéen, en encourageant les premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur un phénomène quasi inconnu et pourtant appelé à prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Il est toutefois ambitieux en ce qu'il défriche un terrain pratiquement vierge et met en perspective des réflexions produites en d'autres contextes. Autrement dit, son principal défi a trait à l'ancrage d'une réflexion comparative en articulation avec la construction de données empiriques inédites. Proposé sur trois années, il est d'envergure, mais les jalons posés garantissent qu'il pourra être mené à bien. La préparation de la recherche bénéficie de soutiens indéniables des équipes avec lesquelles nous collaborons.

Au-delà de cette visée pragmatique, ce programme poursuit également une ambition théorique : à partir de l'observation fine des circulations chinoises dans le bassin méditerranéen, des formes de sédentarisation dans les espaces urbains et de redynamisation des enjeux commerciaux à l'échelle de la région, il s'agit de dégager un schéma d'intelligibilité générale des phénomènes migratoires en Méditerranée occidentale et les logiques de connexion avec les autres sous-espaces régionaux (Afrique Noire, Moyen-Orient et Europe balkanique). De ce point de vue, la « question chinoise » en Méditerranée pourrait acquérir le statut de « quasi paradigme », afin éclairer la recomposition des phénomènes migratoires à l'échelle internationale en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

### Terrains retenus

Le caractère opératoire de notre entreprise nous a conduits à circonscrire nos ambitions empiriques. En effet, plutôt qu'étendre les observations à l'ensemble de la

Méditerranée à des fins exploratoires, il a semblé judicieux de se concentrer sur les terrains les plus heuristiques. A cet égard, le triangle Marseille-Alger-Casablanca délimitera l'espace d'observation. Ces cités révèlent différentes formes d'implantation chinoise, par leur nature et leur intensité. De même, elles autorisent une « approche comparative divergente » dirigeant le regard vers la variabilité des conditions des configurations sociales « d'accueil » (Fibbi, D'Amato, 2008, p.9). Toutefois, et, afin d'aiguiser notre regard, nous nous pencherons sur le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli en Algérie. Véritable laboratoire d'observation, cette cité en cours de construction, en partie par une main d'œuvre chinoise, nous permettra d'affiner notre compréhension des pratiques et des représentations des travailleurs migrants contractuels. S'il est évident que la géographie de la circulation migratoire chinoise dépasse de loin le cadre restreint l'axe de notre recherche, un espace limité et riche sur le plan qualitatif permet de retracer les flux tout en observant leur ravinement, c'est-à-dire leur mémoire. De même, il autorise la « cartographie mentale » des espaces plus distants vers lesquels ces flux transitent.

#### Résultats escomptés

De ce programme une série de compte rendu d'activités et de valorisation scientifique sont escomptés :

- La création et la diffusion bimensuelle d'une *Newsletter Med' in China*
- Une Revue de presse trilingue (français, anglais et arabe)
- Des Comptes rendus d'ouvrages et d'articles rédigés par des membres du programme ;
- Une Contribution mensuelle d'un membre du programme sur un aspect particulier de sa recherche ;
- Calendrier des activités, des rencontres et des colloques.
- **Un numéro de la revue *Migrations Société***
- La publication d'un **ouvrage collectif à caractère académique** rassemblant l'ensemble des contributions du programme qui pourrait être publié au terme de celui-ci
- La publication d'un **ouvrage de vulgarisation scientifique avec documents iconographiques et photographiques aux éditions « Autrement »**
- L'organisation d'un **colloque-exposition à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)**

Par ailleurs, la pérennisation de cette équipe, la première articulant la question chinoise dans ses dimensions urbaine, migratoire, économique et politique, sera une priorité.

### 3. PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, ORGANISATION DU PROJET

#### 3.1. PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET STRUCTURATION DU PROJET

Le programme scientifique proposé, inauguré par une activité de coordination initiale, sera rythmé par trois séminaires et clôturé par une rencontre « Bilan et Perspectives » (tâche 5) :

*Tâche 5 : Séminaire international « Migrations chinoises en Méditerranée »*

Le mode d'exposition des tâches ne suit pas une logique chronologique. Il reflète une architecture problématique regroupant dans une première série (tâches 2, 3 et 4) les objets traités usuellement par l'économie, la géographie humaine, la sociologie et l'anthropologie urbaines :

*Tâche 2 De la mutation du commerce formel à la reconfiguration du commerce informel*

*Tâche 2.1 : Des nouvelles dynamiques commerciales chinoises dans les villes méditerranéennes : le triangle Alger-Casablanca-Marseille*

*Tâche 2.2 : Un regard inversé. Des Chinois au Maghreb aux Maghrébins en Chine : la recomposition des filières trabendistes*

*Tâche 3 : Perceptions, représentations et préjugés à l'égard des migrants chinois par les citoyens algérois, casablançais et marseillais.*

*Tâche 4 : Construire des villes, circuler et se sédentariser : les travailleurs contractuels en Algérie*

Notre regard transdisciplinaire embrassera dans le même mouvement les questions économiques et migratoires en les enrichissant d'un volet compréhensif traitant des représentations des acteurs. Cette série est la plus exigeante empiriquement. Sur le plan empirique, les terrains se recoupent, pouvant être réalisés de manière simultanée sur plus de la moitié des points. Le découpage de cette série en 3 tâches (dont une se décompose en deux moments) se justifie sur le plan thématique.

La deuxième série, elle, s'ouvre par une réflexion quasi-autonome sur le genre :

*Tâche 6 : Approche genrée des migrations internationales : Des chinoises en migration*

Elle se poursuit et s'achève par une séquence de deux tâches théoriques visant à fournir un cadre macrologique à nos questionnements (tâche 7 et 8).

*Tâche 7: Chinois et subsahariens au Maroc et en Algérie: un traitement et un encadrement juridique à deux vitesses ?*

*Tâche 8: Eléments de prospectives: politique étrangère chinoise et migrations méditerranéennes*

Ainsi, cette dynamique de présentation épouse la logique de notre démonstration : le bouleversement des dynamiques commerciales chinoises dans des villes comme Casablanca, Marseille ou Alger, entraîne une série de préjugés à l'égard des migrants chinois, véhiculés par une partie de la population française et maghrébine locales. Le formidable accroissement du nombre de travailleurs contractuels chinois, notamment en Algérie, recompose les espaces urbains et commerciaux allant jusqu'à réorienter les filières *trabendistes*, de la Méditerranée, vers l'Empire du Milieu. Un traitement juridique privilégié favorise la sédentarisation d'une main-d'œuvre contractuelle chinoise, *a priori* transitoire, dans des nouvelles terres d'immigration (Algérie et Maroc). Alors que la figure du migrant chinois se féminise, la Chine déploie une stratégie économique à l'échelle du continent africain qui interroge le futur visage de l'espace migratoire euro-méditerranéen.

Méthodologie.

La nature de nos tâches de recherches appelle quasi-naturellement des types de méthodes et de techniques particulières qui s'articulent de manière transversale. La plupart des tâches sont organiquement reliées, se nourrissant de leurs apports empiriques respectifs. Plus précisément, un suivi documentaire pointu, ainsi qu'une étude statistique et cartographique poussée sera combiné aux enquêtes qualitatives.

La recherche partira d'un bilan des législations sur les migrations, en cours d'élaboration dans les Etats concernés (Maroc, Algérie, France). Nous analyserons les modalités d'intervention des institutions étatiques dans ce domaine. Il conviendra, par ailleurs, d'approfondir la connaissance des mesures spécifiques qui visent l'installation des migrants chinois dans ces pays. Ces mesures sont en constante évolution, de même que les mécanismes de sous-traitance en cascade à l'intérieur du Maghreb. Les législations nationales interviennent, de fait, à différents niveaux pour contrôler et mesurer l'émigration. Sur le même plan, il sera nécessaire de faire le point sur les droits des migrants en Algérie et au Maroc, notamment sur la question de leurs droits en matière d'emploi. Parallèlement, nous suivrons les évolutions législatives en cours au Maghreb. La période présente voit le renforcement des contrôles aux entrées et sorties de l'Europe. En conséquence, nous devons cerner la manière dont le changement de normes législatives autour de la frontière engendre de nouvelles pratiques de mobilité, partant, de migration.

Les statistiques des migrants seront examinées de près afin de permettre une quantification et une cartographie des Chinois et Chinoises au sein des différentes villes étudiées. A ce titre, il va de soi que l'estimation sera le maître mot. Il conviendra tout d'abord de s'appuyer sur les données produites par les centaines de revues spécialisées sur la Chine auxquelles nous avons accès (Cf. Bibliographie). De même, nous devons glaner des statistiques et les reconstruire. Ainsi, pour l'Algérie, nous démarcherons auprès des institutions suivantes :

- Direction générale des Douanes
- Ambassade de chine en Algérie, l'ambassade de l'Algérie en Chine (Visa)
- Chambre de commerce
- Syndicats
- Universités et centre de recherches en Algérie et en Chine
- Centre national du registre du commerce (Cnrc)
- Ministères des Affaires étrangères, du Commerce, de l'Intérieur
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
- Direction de la réglementation des affaires générales (Drag)
- Agence national du contrôle des pratiques commerciales

Précisons-le, la quantification de la migration chinoise et de ses activités économiques nécessitera un sérieux travail de correction à partir d'informations recueillis lors des terrains de recherche.

Par ailleurs, l'élaboration d'une cartographie tentera d'une part de relever le nombre de migrants chinois dans les villes concernées (Alger, Casablanca, Marseille) et, d'autre part, de préciser leurs lieux de fréquentation, leurs mobilités spatiales et leurs pratiques. Ainsi, nous réaliserons une cartographie précise des commerces tenus par les Chinois dans ces trois cités. Sur ce plan, nous envisageons également la production de cartes de suivi des parcours migratoires. Dans cette optique, nous cartographierons les modalités des circulations migratoires chinoises au sein des villes, des régions ou bien des pays d' « accueil ».

Dans un second temps, nous effectuerons une enquête quantitative ( $n=100 \times 3$ ) à Alger, Casablanca et Marseille auprès de « citoyens ordinaires ». Nous construirons un questionnaire d'opinion sur les représentations usuelles à l'égard des migrants chinois. Les critères de stratification de l'échantillon d'enquête seront déterminés à partir des données statistiques générales de la population des villes fournies par les instituts démographiques et les organismes de recherches quantitatives locaux.

En outre, nous procéderons à plusieurs séries d'entretiens :

- Une série d'entretiens biographiques auprès de femmes chinoises ( $n=25$ ).
- Une série d'entretiens semi-directifs (après élaboration d'une grille d'entretien à l'issue d'une pré-enquête) auprès d'individus vivant à proximité des populations

chinoises, de commerçants maghrébins (n=25 x 3) et chinois (n=25 x 3) à - Marseille-Alger-Casablanca.

- Une série d'entretiens informels et libres auprès de personnes ressources (personnel politico-administratifs, interprètes de chantiers) et de travailleurs migrants contractuels en Algérie (n=40).

Qui plus est, nous recourons à de l'observation directe de manière transversale dans la plupart des tâches qui nécessitent un volet empirique. Il s'agira par exemple d'observer les projets et les pratiques *trabendistes* en direction de la Chine.

A la lumière de ce qui précède, notons que notre activité de connaissance transdisciplinaire s'appuie sur des méthodes quantitatives et qualitatives. Plutôt que de postuler une coupure nette entre les méthodes, nous les utilisons, en symbiose, demeurant exigeant scientifiquement, y compris sur leur versant qualitatif. En effet, trop souvent, celui-ci est résumé sous le vocable « ethnographie » sans autre forme de précision.

Tout d'abord, le praticien de terrain doit être vigilant en prenant notamment conscience de l'image qu'il renvoie et ne maîtrise pas ; c'est-à-dire ses « caractéristiques externes » (Fournier, 2006). La question du caractère subie ou choisie de l'identité de l'ethnographe doit être prise en compte (Schinz, 2006).

Il est, par ailleurs, nécessaire de rappeler que nos futurs interlocuteurs (personnes ressources ou enquêtés appartenant à une population d'enquête définie selon des critères d'échantillonnage) sélectionnent, quelle que soit la langue utilisée lors des interviews, des événements qu'ils jugent importants. En déployant un code narratif, ils mettent en intrigue, ils organisent « les éléments consécutifs d'un récit de manière à ce qu'ils constituent une énigme ou un problème à résoudre, ils les introduisent comme autant de pièces à conviction dans un procès, d'arguments dans une démonstration. Ils transforment une suite chronologique en une argumentation logique (une série d'après, ensuite, un enchaînement de donc, parce que, de ce fait) et font une histoire à raconter avec une thèse à défendre » (Dubar, Demazière, 1997). En ce sens, il convient de mettre à jour ce qui sous-tend un discours argumentatif, c'est-à-dire en saisir l'intentionnalité et le sens visé. En d'autres termes, il s'agit d'objectiver l'ordre catégoriel qui organise la structure du discours.

Car, recomposer son histoire ou celle d'un groupe auquel l'individu a conscience ou non d'appartenir, forcer les faits, les souvenirs plus ou moins réels à entrer dans des modèles sociaux illustrent les principes de fonctionnement de la mémoire collective théorisés par Maurice Halbwachs (Halbwachs, 1997). Évoquer le passé suppose un jugement sur le présent qui renvoie lui-même à des avenir possibles anticipés. Les activités discursives des enquêtés chinois, maghrébins ou autres sont de fait autant de moyens pour comprendre les « projets » et les enjeux de mémoire du point de vue de l'acteur, ce qui suppose une analyse systématique des stratégies langagières des enquêtés.

Au demeurant, quelle que soient la richesse des éléments quantitatifs que nous construirons, nous miserons sur la reconstitution de l'espace des possibles. Nous recueillerons les données qualitatives avec pour *leitmotiv* les recommandations des micro-historiens (Levi, 1989). Dans cette optique, la mise au jour de cas extrêmes ou « exceptionnels normaux » sera particulièrement bienvenue, notamment en raison de la nouveauté du phénomène que nous étudions. Observer des migrants chinois particulièrement « anormaux » pour le sens commun, permettra de cerner intuitivement l'univers des possibles en voie de devenir. En ce sens, une fois objectivé, l'espace couvert par la variation des formes deviendra un instrument méthodologique permettant de décrire et de classer les observations.

### 3.2. MANAGEMENT DU PROJET

#### *Tache 1 Coordination générale du projet*

Au cours de cette tâche inaugurale, il s'agira de mettre en commun les acquis de recherche et de procéder à une répartition des tâches. Le rôle du coordonateur de projet sera crucial. Il s'entourera d'assistants-coordonateurs qui l'épauleront dans son ouvrage. Tous les participants devront être informés des modalités de répartition budgétaire, des formalités administratives, des échéanciers et des engagements respectifs. Le coordonateur et son équipe exposeront de manière nette et précise les différents moments de notre programme de recherche. A cet effet, il conviendra de créer le principal outil de communication interne pour les membres du programme : **la Newsletter Med' in China**. Présentée sous la forme d'un blog interactif et évolutif, cette Newsletter permettra aux participants de mettre en commun leur ressources documentaires électroniques et de s'échanger des « posts ». Les outils plus classiques de communication, tels le courrier électronique et le téléphone appuieront ce travail de coordination. Cette étape est cruciale dans la bonne marche du projet. De sa réussite dépend l'efficacité de notre collaboration scientifique.



### 3.3. DESCRIPTION DES TRAVAUX PAR TACHE

#### 3.3.1 TACHE 2 DE LA MUTATION DU COMMERCE FORMEL A LA RECONFIGURATION DU COMMERCE INFORMEL

<i>Alger, Casablanca, Marseille</i>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les interactions entre commerçants chinois et commerçants issus de migrations plus anciennes</li> <li>- Reconstitution des réseaux <i>trabendistes</i></li> </ul>		
<i>Membres impliqués</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Activités</i>	
Vincent Geisser, Dalila Nadi, Ali Bensaâd, Post-Doctorant	IREMAM	Réalisation de l'enquête, présentation des personnes ressources	
Juan David Sempere	ESO	Réalisation de l'enquête	
Z. Chattou, K. Mellah, N. Harrami	Equipe marocaine	Présentation des personnes ressources,	
H. Labdelaoui, Nacereddine Hammouda, S. Musette	Université Hassan II de Mohammedia Equipe algérienne : Université d'Alger/CREAD	constructions de données quantitatives	

*Tache 2.1: Des nouvelles dynamiques commerciales chinoises dans les villes méditerranéennes : le triangle Alger-Casablanca-Marseille*

Jusqu'à une époque récente la visibilité commerciale chinoise dans les centres-villes de Méditerranée occidentale était principalement associée, soit à la présence des produits importés de l'Empire du Milieu vendus par des tiers autochtones ou issus d'autres migrations (commerçants juifs sépharades, maghrébins musulmans, trabendistes circulant entre les deux rives, etc.), soit à des petites entreprises traditionnelles et familiales (ateliers de confection, restaurants chinois et épicerie « exotiques »). Depuis le début des années 2000,

cette visibilité commerciale revêt le nouveau visage d'une présence directe et « palpable » des Chinois dans le tissu commercial local, au contact des commerçants plus anciens, suscitant par là des réactions ambivalentes. Si la percée fulgurante du commerce chinois est parfois vécue comme un facteur de redynamisation des centres-villes et des zones commerciales « endormies », elle est aussi perçue comme la marque d'une concurrence déloyale et surtout destructrice pour le commerce local. C'est donc en tenant de ce rapport d'ambivalence que nous nous proposons de rendre compte des « effets produits » par ces nouvelles implantations commerciales chinoises dans les centres-villes du triangle Alger-Casablanca-Marseille et ceci d'un triple point de vue :

- Un point de vue socio-économique : il s'agit ici d'évaluer de manière la plus exhaustive possible la présence commerciale chinoise en centre-ville, en procédant à un recensement systématique des activités et des commerces ayant un propriétaire ou un gérant de nationalité chinoise. L'objectif final est d'établir une cartographie commerciale chinoise dans les trois villes d'enquête (Alger, Casablanca et Marseille), en nous aidant si possible des registres du commerce (en principe en consultation libre), des repérages visuels et des relevés effectués par nos enquêteurs sur le terrain et des informations fournies par des tiers ou des institutions autochtones (chambres de commerce, cadastres, service des patentes des municipalités, etc.). L'établissement d'une cartographie commerciale viserait, au-delà des fantasmes, à mesurer la réalité de cette implantation chinoise, en la replaçant non seulement dans les enjeux commerciaux locaux (historicité commerciale de la ville enquêtée) mais aussi dans le contexte plus global de la transnationalisation des réseaux commerciaux chinois avec un accent mis sur les réseaux transméditerranéens.

- Un point de vue sociologique : comme nous le précisons ci-dessus, la percée fulgurante des commerces chinois en centre-ville, voués majoritairement à la vente de produits en gros ou demi-gros, et plus rarement au détail, a suscité des réactions contradictoires dans la population locale, en général, et chez les commerçants, en particulier. Si la présence chinoise dérange et provoque des réactions xénophobes et sinophobes chez certains commerçants locaux implantés de longue date, elle est aussi à l'origine de collaborations ponctuelles, de partenariats contractuels et aussi de créations d'emplois au profit d'une main d'œuvre locale souvent frappée par le chômage. En effet, Alger, Casablanca et Marseille connaissent un fort taux de chômage, en particulier chez les jeunes (18-25 ans). Et contrairement à une idée reçue, souvent entretenue par les médias, les employeurs et les gérants de commerces chinois ne recourent pas exclusivement à des employés appartenant à leurs propres réseaux familiaux ou villageois mais aussi très largement à des « locaux » (algériens, marocains, marseillais issus des migrations méditerranéennes), ne serait-ce que pour assurer les tâches de traduction, de vente et de médiation avec les clients non sinisants. C'est à cette population d'intermédiaires locaux (les Go-Between entre les commerçants chinois et les autochtones), qu'il conviendra également de s'intéresser dans le cadre de notre enquête, en mettant en exergue les formes de sociabilité produites et leurs effets de structuration sur le long terme, montrant par là que la présence commerciale chinoise ne

saurait être interprétée simplement comme une greffe provisoire, mais bien comme un facteur de transformation, voire de régénération, du tissu commercial local.

- Un point de vue institutionnel : il est évident que ce nouveau regain de visibilité commerciale chinoise dans les centres-villes ne laisse pas indifférent les autorités politiques et administratives locales, dont l'attitude oscille entre le laisser-faire et le protectionnisme à connotation populiste. Si les institutions locales et, notamment les municipalités, trouvent un certain intérêt financier et fiscal à favoriser cette implantation commerciale chinoise, elles sont aussi tentées de répondre aux pressions des associations de commerçants et de groupes de citoyens locaux qui dénoncent de manière à peine voilée la « sinisation rampante » des centres-villes (cf. les conflits d'août 2009 à Alger). Dès lors, on peut penser que le dynamisme du commerce chinois va contraindre les autorités locales à développer des nouvelles formes de régulations commerciales par l'édiction de règles et de normes (hygiène, patentes, taxes professionnelles, réglementation des fonds de commerces, etc.) qui, en retour, vont concerner l'ensemble des commerçants (chinois, autochtones ou issus d'autres migrations). En somme, on peut faire l'hypothèse que la percée commerciale chinoise en Méditerranée occidentale constituera un vecteur de modernisation, sinon de redéfinition, des modes de régulation institutionnels du secteur commercial, avec des interactions de plus en plus fortes entre les autorités locales et les acteurs commerciaux, selon un processus en apparence paradoxal qui induit à la fois une globalisation et une localisation de la production des normes.

C'est trois axes de recherche donneront lieu à des investigations empiriques sur trois terrains qui seront conduits par les responsables scientifiques de la tâche, assistés des équipes locales :

- Á Alger, nous investirons plus particulièrement le quartier de Bab Ezzouar, situé dans l'est de la capitale qui compterait environ 200 commerces chinois. Certains citoyens l'ont d'ailleurs surnommé « le Chinatown algérien ». C'est notamment dans ce quartier que se sont produits en août 2009 des affrontements entre Algériens et Chinois qui ont donné lieu à l'intervention des forces de l'ordre et une médiation directe de l'ambassadeur de Chine. Sur place, nous travaillerons en collaboration avec l'une des équipes du CREAD (principal centre de recherches en sciences sociales d'Algérie) et avec Dalila Nadi qui a une excellente connaissance du terrain algérois, en général, et des réseaux commerciaux sino-algériens, en particulier. L'enquête de terrain devrait durer trois semaines environ.

- Á Casablanca, si la présence chinoise est moins importante qu'en Algérie sur le plan numérique (entre 1500 et 6000 individus selon les sources), le développement du commerce y est florissant. La très grande majorité des commerçants chinois sont concentrés sur le marché de Derb Omar, à proximité de la rue Mohamed Lekrik et du boulevard de Strasbourg. Selon certaines sources, l'on dénombrait environ une trentaine de boutiques chinoises regroupées dans un espace distinct (inscriptions en chinois largement visibles) mais intégré à l'ensemble du marché. Spécialisées en gros et demi-gros, les boutiques chinoises vendent

également au détail toutes sortes de produits (cosmétiques, vêtements, chaussures, jouets, ustensiles de cuisines, etc.). L'originalité du commerce chinois au Maroc est qu'il emploie une main d'œuvre locale de nationalité marocaine, féminine et masculine, ce qui nous permet d'envisager des enquêtes de sociabilité sur les relations sino-marocaines au quotidien. Sur place, nous comptons travailler avec l'équipe du sociologue Kamel Mellakh de l'Université Hassan II de Mohammedia et de l'anthropologue Zoubir Chattou de l'École d'agriculture de Mekhès, associé au Centre Jacques Berque (CJB) de Rabat. L'enquête de terrain devrait se dérouler au mois de février 2011 et durer deux semaines.

- À Marseille, si la présence chinoise est ancienne, la visibilité commerciale en centre-ville est relativement récente. Jusqu'aux années 1990, les Chinois s'installaient principalement dans le quartier de La Joliette, le boulevard des Dames, la rue de la République et Le Panier, à proximité du port maritime. Les sous-groupes ethno-régionaux les plus représentés dans la cité phocéenne étaient les *Chaozhou* (de la ville du même nom), les Cantonnais (région de Canton) et les *Wenzhou* (région de Shanghai). On recensait aussi des familles taiwanaises et des « Chinois » de nationalité vietnamienne, laotienne et cambodgienne. Sur le plan économique, les Chinois marseillais se concentraient principalement dans la restauration ou les travaux clandestins, avec un nombre de commerces relativement réduit, comparé à Paris (très forte concentration dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement). En revanche, depuis les années 2000, on peut observer une véritable montée en visibilité commerciale chinoise au centre-ville, phénomène inédit. Les commerçants chinois rachètent peu à peu les anciennes boutiques situées dans le « carré de Belsunce » (rue du Tapis Vert, rue Thubaneau, rue Nationale), remplaçant les commerçants juifs et musulmans qui avaient pourtant pignon sur rue. En général, ils se livrent au commerce de gros au demi-gros, en vendant des produits de bas gammes (bijoux fantaisies, textiles, jouets, etc.), fabriqués en Chine, et à des prix défiant toute concurrence, aux commerçants au détail et aux forains français, qui viennent de plus en plus fréquemment s'approvisionner chez eux. Ce nouveau dynamisme commercial des Chinois dans le quartier historique de Belsunce n'est pas sans provoquer des tensions avec les commerçants « musulmans » et « juifs » qui dénoncent en chœur cette « sinisation rampante » : « *Dans cinq ans, nous, les Français, on va disparaître !* » (extrait d'entretien). L'intérêt du terrain marseillais sera précisément d'étudier les interactions entre commerçants chinois et commerçants issus de migrations plus anciennes (arméniennes, maghrébines et juives sépharades). L'enquête devrait se dérouler tout au long de l'année 2011, étant donné que les responsables scientifiques (IREMAM-MMSH) résident sur place d'une manière permanente.

***Tâche 2.2 : Un regard inversé. Des Chinois au Maghreb aux Maghrébins en Chine : la recomposition des filières trabendistes***

L'essentiel de notre projet scientifique est axé sur la circulation et la situation des migrants chinois en Méditerranée occidentale. De ce point de vue, il comporte inévitablement un point aveugle : la question des migrants maghrébins en Chine. En effet,

toutes les études sérieuses sur la recomposition des réseaux trabendistes (Delos, 2003 ; Péraldi, 2001 ; A. Tarrius, 1992 et 2000 ; Hilly et Ma Mung, 1998) soulignent l'extrême mouvance des territoires de mobilité et des centralités commerciales, impliquant que l'on tienne compte de nouvelles destinations comme la Turquie, la Syrie, mais aussi plus récemment Dubaï (nouvelle eldorado des trabendistes maghrébins) et surtout la Chine. C'est précisément à cette dernière destination que nous voudrions nous intéresser dans le cadre de cette « tâche 2 » du projet ANR, non plus comme pays de départ mais comme pays d'arrivée et de passage des trabendistes maghrébins. Malgré la distance, le coût relativement élevé des billets d'avion et les contraintes administratives draconiennes (imposition des visas, contrôles sécuritaires des étrangers, rigidité de la bureaucratie chinoise, etc.), il semble que les trabendistes maghrébins, les Algériens en particulier, aient choisi la Chine comme nouvelle terre d'élection pour développer leurs affaires et leurs business en toute genre, délaissant les anciennes destinations devenues moins compétitives. Or, jusqu'à présent, il n'existe que peu de recherches en sciences sociales sur ce phénomène du *trabendisme* maghrébin dans l'Empire du Milieu, d'où l'urgence d'investir ce terrain et ceci dans une triple direction :

-> L'étude des profils socioprofessionnels des trabendistes maghrébins exerçant leur savoir-faire circulatorio en Chine : dans le cadre de cet axe, il s'agira de savoir si nous avons affaire à de « nouveaux trabendistes » ou à la reconversion de « trabendistes chevronnés » qui ont abandonné leurs anciennes destinations de prédilection (l'Europe occidentale et la Turquie) au profit de la Chine. Une telle interrogation nous conduira logiquement à mener des enquêtes auprès des trabendistes maghrébins exerçant leurs activités de business en Chine. Pour des raisons de commodité, nous favoriserons dans un premier temps des enquêtes à partir des pays de départ (l'Algérie, le Maroc et éventuellement la France et l'Espagne), afin de mieux cerner sociologiquement cette population : origines sociales et familiales, régions de départ, profils scolaires, activités professionnelles antérieures, etc. Il s'agira également de mettre en évidence les types de compétences spécifiques acquises et développées dans le cadre dans leur projet trabendiste sur le territoire chinois : apprentissage rudimentaire de la langue chinoise, fréquentation de réseaux chinois dans la ville de départ (Alger, Casablanca, Alicante, Marseille, etc.), instrumentalisation de l'administration locale afin de favoriser leurs affaires commerciales (relations aux douaniers et à la police des frontières), partenariats formels ou informels tissés avec d'autres catégories d'acteurs économiques (les hommes d'affaires, les grossistes, les commerçants, etc.). Sur ce plan, on signalera qu'il existe déjà dans les grandes villes du Maghreb (Rabat, Casablanca, Alger, Oran, Tunis, etc.) des instituts privés qui proposent des formations accélérées à la langue chinoise. A qui sont-elles destinées ? Aux hommes d'affaires ? Aux étudiants ? Aux trabendistes ? A toutes ces catégories à la fois ? Notre enquête s'attardera sur le profil de ces « nouveaux apprenants » et sur le contenu des formations. Si nous n'avons pas forcément pour ambition de dresser un « portrait type » du trabendiste maghrébin opérant dans l'Empire du Milieu, nous souhaiterions toutefois contribuer à renouveler les connaissances en sciences sociales sur les réseaux trabendistes, en montrant en quoi la Chine, aussi

lointaine soit-elle, tend à devenir une plate-forme de premier plan pour le commerce informel.

-> L'observation directe des projets et des pratiques trabendistes en direction de la Chine : complémentaire du premier volet, le suivi sur place des trabendistes dans leurs activités commerciales nous paraît indispensable à la compréhension du phénomène et surtout aux effets de transformation induits par cette « nouvelle destination » que représente la Chine. Il s'agirait ici de reconstituer l'itinéraire d'un trabendiste maghrébin, en le suivant à chaque étape de son parcours migratoire : préparation de son voyage, démarches administratives pour obtenir un visa, transports utilisés, arrivée en Chine, conditions d'hébergement et de circulation sur le territoire chinois, négociations commerciales avec les opérateurs chinois, achats des produits locaux, préparation du retour, revente de produits dans le pays de départ ou dans des pays tiers (France, Italie, Espagne ou autres pays arabes). Une telle perspective de recherche se rapprocherait évidemment de l'observation participante, supposant qu'un ou plusieurs enquêteurs de notre équipe fassent le voyage en Chine en compagnie des trabendistes, se fondant ainsi dans la « masse du *trabendo* », augmentant ainsi nos chances d'obtenir des informations inédites sur le « nouveau visage » du *trabendisme* maghrébin en Asie, terrain qui est relativement peu inexploré par les sciences sociales.

-> L'attitude des autorités chinoises face au phénomène du *trabendisme*, une clef de lecture insoupçonnée de la politique étrangère de Pékin : l'une des hypothèses que nous émettons dans le cadre ce projet ANR est que la régulation du *trabendo* par les autorités chinoises constitue une variable d'ajustement de la politique étrangère de l'Empire du Milieu et, en particulier, de sa politique africaine et arabe. Et l'une des cartes maîtresses de cette politique étrangère chinoise en direction des pays d'Afrique du Nord passe précisément par les visas que les autorités de Pékin choisissent de distribuer en plus ou moins grande quantité. Par exemple, en 2007, les autorités consulaires chinoises en Algérie auraient délivré plus de 14 000 visas à des ressortissants algériens, laissant supposer que nous étions dans une période faste des relations entre Pékin et Alger. Par ailleurs, la compagnie Air Algérie aurait obtenu des autorités de Pékin de disposer de plusieurs vols directs hebdomadaires à destination des aéroports chinois. A l'inverse, on peut imaginer qu'en période de glaciation des relations diplomatiques entre la Chine et un pays du Maghreb, le robinet des visas se ferme, empêchant ainsi les trabendistes d'opérer leur business. Compte tenu de ces éléments, nous serons conduits à analyser de près la politique des visas pratiquée par les consulats de Chine au Maghreb, à Marseille et à Madrid, en nous attachant à montrer les évolutions dans le temps et les modes de gestion différenciés selon les pays et les catégories de demandeurs. Au-delà des considérations purement économiques et commerciales, le traitement du *trabendisme* par les autorités chinoises peut être ainsi considéré comme l'une des clefs de lecture de la nouvelle politique africaine et arabe conduite par Pékin.

3.3.2 TACHE 3 : PERCEPTIONS, REPRESENTATIONS ET PREJUGES A L'EGARD DES MIGRANTS CHINOIS PAR LES CITADINS ALGEROIS, CASABLANCAIS ET MARSEILLAIS.

<i>Alger, Casablanca, Marseille</i>			
Objectifs	- Comprendre les représentations des « autochtones » envers les migrants chinois		
<i>Membres impliqués</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Activités</i>	
Vincent Geisser, Dalila Nadi, Ali Bensaâd, Post-Doctorant, Juan David Sempere	IREMAM  ESO	Réalisation de l'enquête qualitative et quantitative, présentation des personnes ressources	
Z. Chattou, K. Mellah, N. Harrami	Equipe marocaine  Université Hassan II de Mohammedia	Réalisation de l'enquête qualitative et quantitative	
H. Labdelaoui, Nacereddine Hammouda, Saïb Musette	Equipe algérienne : Université d'Alger/CREAD	Présentation des personnes ressources.	

En Méditerranée occidentale, la « question chinoise » est relativement récente, du moins dans sa dimension sociologique. A l'exception de quelques intellectuels et leaders nationalistes ayant accompli le « grand voyage » pour découvrir les vertus développementalistes du « modèle chinois », des étudiants maghrébins ayant fait leurs études universitaires dans l'Empire du Milieu et de contacts ponctuels avec les diplomates et les hommes d'affaires chinois résidant sur place, les relations étaient jusqu'à une époque récente quasiment inexistantes. Il faut ajouter à cet état d'exception, l'expérience des anciens combattants nord-africains en Indochine française (1946-1954) qui avaient été en contact direct avec des Asiatiques, certains rapportant même des épouses vietnamiennes « au bled ». Mais, mis à part ces quelques cas exceptionnels, les relations directes avec les populations asiatiques étaient quasiment nulles. De ce fait, l'essentiel des représentations et des préjugés sur les Asiatiques, en général, et les Chinois, en particulier, passaient par les canaux médiatiques et cinématographiques. Le thème du « péril jaune », né au XIX<sup>e</sup> siècle de l'imaginaire occidental, n'a que peu imprégné les esprits maghrébins, davantage fascinés par le « mythe occidental » (l'occidentalisme), voire depuis 1979, par le « mythe perse » (modèle

de la République islamique d'Iran). Toutefois, la montée en puissance de l'économie chinoise ces quinze dernières années et surtout la présence de plus en plus visible d'une immigration chinoise ouvrière et commerçante au cœur des villes méditerranéennes a contribué à modifier les perceptions à l'égard des « *Chnaouas* » (prononciation dialectale maghrébine) et les relations quotidiennes avec les ressortissants de ce pays. L'objectif de cette tâche n°3 de notre projet scientifique est de tenter d'analyser les perceptions, les représentations et les préjugés véhiculés par les citoyens des deux rives à l'égard des migrants chinois, dans une triple perspective :

-> Une analyse de presse (journaux arabophones et francophones) : il nous paraît indispensable de débiter notre recherche sur les représentations par une analyse de l'image des Chinois dans la presse locale, en privilégiant les journaux à grands tirages. En effet, si au premier regard, une telle analyse apparaît superficielle et porteuse de biais scientifiques, elle est toutefois utile pour comprendre les mécanismes de formation des préjugés et la manière dont ils sont véhiculés dans la population autochtone. Il est incontestable que la presse locale, notamment arabophone car elle est de loin la plus lue, joue un rôle majeur dans la formation des préjugés oscillant, d'après nos premières observations, entre le registre de la « tolérance froide » et une « sinophobie à peine voilée ». D'ailleurs, faute de recherche scientifique sur la « question chinoise » en Méditerranée occidentale, il convient de reconnaître que la presse constitue encore la première source d'informations et de données sur le phénomène. On sait, par exemple, que la presse algérienne a joué un rôle influent dans les émeutes anti-chinoises qui ont éclaté à Alger en août 2009 pour tenter d'apaiser les passions ou, au contraire, pour les envenimer. Notre analyse de presse conduite simultanément en Algérie (*El Watan, Elkhobar, La Liberté, Le Quotidien d'Oran, El Chourouk El Youmi, Le Matin, El Moujahid, El Yaoum*, etc.), au Maroc (*Al Massae, Le Matin du Sahara, Al Alam, Al Itihad Al Ichiraki, Bayane Al Yaoum, Al Attajdid*, etc.) et à Marseille (*La Provence, Marseille L'Hebdo*, etc.) nous permettra d'extraire un certain nombre d'items pertinents que nous pourrions ensuite réutiliser dans le cadre de nos enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des populations locales.

-> Une enquête de perceptions sur les « Chinois dans la ville » : prolongeant les analyses de presse, une enquête auprès des citoyens ordinaires d'Alger, de Casablanca et de Marseille nous paraît incontournable. Un tel choix méthodologique nécessitera probablement plusieurs missions sur place afin de mettre au point le matériel d'enquête et les batteries de questions. Pour ce faire, nous comptons procéder selon trois modules :

- une série de 50 entretiens qualitatifs dans chaque ville auprès de citoyens majeurs (18 ans et plus) vivant au contact ou à proximité des populations chinoises. Il est fort probable que nous ciblerons nos campagnes d'entretiens dans les quartiers à forte concentration commerciale chinoise, à savoir : Bab Ezzouar pour Alger, Derb Omar pour Casablanca et le « triangle de Belsunce » pour Marseille. Pour éviter les biais et les quiproquos, les entretiens seront menés en arabe dialectal ou en berbère en Algérie et au Maroc, et en français à Marseille. Ils auront pour objectif de dégager les



éventuelles tensions raciales, ethniques ou religieuses suscitées par cette nouvelle présence chinoise, ainsi que les aspirations au « vivre ensemble » qui peuvent s'exprimer ici et là.

- une série de 50 entretiens qualitatifs auprès des commerçants maghrébins (25) et des commerçants chinois (25) : notre intérêt est ici de cibler volontairement un « public commerçant », en faisant l'hypothèse qu'ils portent un regard particulier du fait même de leur situation de concurrence. En effet, en raison de la situation de concurrence exacerbée par le contexte de crise financière et économique, on peut faire raisonnablement l'hypothèse que la catégorie des commerçants (maghrébins/chinois) ne développe pas seulement une « vision commune » mais aussi un « regard professionnel » qui ne s'en nourrit pas moins de préjugés. L'intérêt de cette seconde série d'entretiens qualitatifs serait de dégager les représentations croisées et les demandes sociales exprimées de part et d'autre en termes de défiance, de collaborations professionnelles ou, tout simplement, de coexistence commerciale sur un même territoire urbain. Comme pour l'enquête précédente, les entretiens seront conduits prioritairement dans les quartiers commerçants de Bab Ezzouar à Alger, de Derb Omar à Casablanca et de Belsunce-Noailles à Marseille.

- une enquête quantitative auprès de 100 « citoyens ordinaires » tirés de manière aléatoire dans les trois villes (Alger, Casablanca et Marseille) : il s'agirait ici de mettre au point un questionnaire afin de procéder à une étude d'opinion sur les représentations courantes à l'égard des migrants chinois. Le questionnaire serait identique dans les trois villes enquêtées, avec toutefois une version bilingue pour les cas d'Alger et de Casablanca. Les critères de stratification de l'échantillon d'enquête seront déterminés à partir des données statistiques générales de la population des villes fournies par les instituts démographiques et les organismes de recherches quantitatives locaux.

-> La « question chinoise » vue par les élites politiques, institutionnelles et administratives locales : une des clefs de la question chinoise en Méditerranée occidentale nous semble précisément reposer sur l'attitude des élites locales qui véhiculent non seulement des discours publics susceptibles d'influencer les autres citoyens (légitimation de la xénophobie anti-chinoise ou, au contraire, vision de tolérance) mais possèdent aussi le pouvoir de décision en terme de légalisation et de facilitation administrative d'une telle présence dans l'espace urbain. Aussi, dans la mesure du possible, prévoyons-nous d'interroger dans chacune des villes enquêtées les représentants locaux des politiques d'immigration, les responsables des chambres de commerces et éventuellement des représentants des autorités douanières et sécuritaires qui, elles, sont directement au contact des migrants chinois. Aux autorités publiques, il conviendrait d'ajouter des entretiens avec les élites du secteur privé, en particulier les entrepreneurs locaux (bâtiments, travaux autoroutiers, secteur tertiaire, etc.) susceptibles d'employer de la main-d'œuvre chinoise. Cette problématique du rapport

des élites locales à la « question chinoise » nous paraît déterminante pour saisir l'avenir de cette migration en termes de reconnaissance ou, au contraire, en termes de défiance. En somme, en quoi la migration chinoise est-elle traitée différemment ou non des autres migrations, et notamment des migrations en provenance d'Afrique subsaharienne ? Existe-t-il aujourd'hui une « exception chinoise » en Méditerranée occidentale qui serait délibérément encouragée par les élites politiques administratives et politiques, pour lesquelles cette migration serait « préférable » à d'autres (africaines, arabes, etc.) ?

### 3.3.3 TACHE 4 : CONSTRUIRE DES VILLES, CIRCULER ET SE SEDENTARISER : LES TRAVAILLEURS CONTRACTUELS EN ALGERIE

<i>Alger, Constantine et sa banlieue</i>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le rôle des migrants dans le travail de construction en Algérie</li> <li>- Analyser leurs conditions de travail, de vie</li> <li>- Analyser les circulations migratoires et les « projets » de sédentarisation des travailleurs migrants contractuels</li> </ul>		
<i>Membres impliqués</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Activités</i>	
H. Labdelaoui, Nacereddine Hammouda, Saïb Musette	Equipe algérienne : Université d'Alger/CREAD	Enquête sur le travail des Chinois à Alger, insertion professionnelle, condition de travail	
Samuel Delépine, C. Arab + Post doctrant	ESO, IREMAM		
C. Arab, P. Bergel, S. Tersigni, Juan David Sempere	ESO	Etude d'une ville nouvelle construite par des ouvriers chinois et Turques : Ali Mendjeli	

Depuis les années 2000, 2004 précisément, une majorité des grands chantiers de construction (logement, barrages, ports, routes...) ont été portés par des groupes chinois de BTP présents en Algérie dont le géant public CSCEC, China State Construction & Engineering Corporation (CSCEC). De plus, un contrat a été décroché par China National Petroleum Corporation (CNPC) à l'instar des grands groupes occidentaux, le contrat de

reconstruction d'une raffinerie à Skikda (Est du pays) pour un montant de 390 millions de dollars (*Gri-gri international*, 2005). Les journaux algériens ont relaté diverses émeutes produites par des Chinois en colère, provoquées par de mauvaises conditions de travail, des retards sur les paiements des salaires, de mauvaises conditions de logement.

Le terrain proposé pour l'analyse des Chinois dans le travail du bâtiment est la ville nouvelle d'Ali Mendjeli où, depuis le début des années 2000, d'importants chantiers sont confiés à des entreprises chinoises, qui regroupent leur main d'œuvre dans des camps de travailleurs situés à proximité des chantiers au sein de la ville en construction.

. Pierre Bergel (ESO-Caen) travaille sur cette ville nouvelle et sa construction et participe à l'encadrement de la thèse de Nadia Kerdoud sur les « périphéries spontanées et centralités urbaines dans les villes de l'est algérien ». Cette ville nouvelle en construction, à proximité de Constantine, a pour objectif de soulager l'urbanisation des vallées encaissées et limiter l'urbanisation en tâche d'huile de la ville de Constantine. Cette proposition est reprise tardivement par le pouvoir central (en 2000), alors que la Wilaya (Préfecture) de Constantine a déjà engagé des travaux sur le site de la ville nouvelle. Il est alors décidé de lui donner le nom d'Ali Mendjeli, héros de la guerre d'indépendance mort au combat. L'option retenue consiste à fixer une masse importante de population (300 000 habitants à terme). Plus qu'une ville nouvelle, Ali Mendjeli s'apparente donc à une ville-satellite divisée en 20 unités de voisinage dotées chacune des services de base. Située à une petite dizaine de kilomètres du centre ville et proche de l'aéroport, elle est en outre bien desservie par les infrastructures et les transports en commun.

Les investigations de terrain révèlent qu'Ali Mendjeli ne s'apparente pas à une ville dortoir. Les constructions sont dotées de rez-de-chaussée commerciaux qui donnent à la ville une attractivité non négligeable (thèse en cours de Nadia Kerdoud). Des établissements scolaires et universitaires, un hôpital, des marchés en plein air, des lieux de culte (à terme, un par unité de voisinage) complètent l'offre de service et contribuent à animer les espaces publics.

Ali Mendjeli, en cours de construction, en partie par une main d'œuvre chinoise, nous intéresse particulièrement. Il s'agira pour nous d'étudier, comment les travailleurs chinois se sont appropriés ces vastes chantiers de constructions ? Comment et où vivent-ils ? Quelles sont leurs conditions de travail, de logement ? Leur salaire et leurs modes de revenus ?

A la lumière de ce qui précède, nous pourrions également nous demander si les migrations contractuelles, *a priori* transitoires, sont amenées à revêtir des formes plus durables. Du point de vue de l'acteur et de son activité sociale, il apparaît, en d'autres contextes, comme le portugais (Gois, Marques, Oliveira, 2005) ou le français (Ma Mung, 2008), que le migrant chinois à défaut de se contenter d'épargner en attente du « retour », tel un migrant économique, ambitionne une certaine mobilité sociale au sein même de son « pays d'accueil ».

Ainsi, à défaut de raisonner en termes de « projet migratoire », notion peu opératoire (Ma Mung, 2009), nous tenterons de comprendre dans quelle mesure le migrant nourrit une « intention générale » de mobilité sociale (Ma Mung, 2009, p. 32).

En effet, à Alger, une partie des migrants contractuels enchaînent plusieurs contrats, d'une durée moyenne de deux à trois ans chaque, retournent en Chine ou émigrent au sein du système diasporique. D'autres, toutefois, tentent de cumuler un pécule, exerçant parfois des activités de commerce informel, pendant leur temps libre. En s'appuyant sur des ressources ethniques, leur objectif est de « monter leur propre entreprise »<sup>7</sup>. Qu'ils y parviennent ou non, ces derniers aspireraient à un séjour de longue durée en Algérie même s'ils perçoivent le caractère de plus en plus âpre de la concurrence interethnique, d'une part, et l'hostilité de nombre de propriétaires fonciers algérien, d'autre part.

Pendant la durée de leur contrat de travail, ils vivent dans des quartiers provisoires contigus au chantier, entourés de murs gardés par des vigiles algériens qui surveillent les allers et les venus. Les portes ferment à 19h30. A l'intérieur du « camp », se trouve une petite épicerie chinoise, une cuisine, un médecin chinois et un interprète, sorte d'écrivain public qui s'occupe des formalités administratives, fournissant les documents officiels. Ces migrants travaillent 14 jours par jour, 7 jours sur 7. Ils prennent 30 jours de vacances annuelles qu'ils utilisent pour rendre visite à leur famille en Chine. Les contacts avec les Algériens sont très difficiles durant cette phase.

Or, ce « train de vie » ne correspondrait qu'à une première étape. En effet, une deuxième phase lui succéderait : la phase de l'indépendance (Nadi, 2008). A ce titre, les économies accumulées permettent de « faire venir des proches » (amis ou famille) et de louer un logement « autonome ». La sortie du baraquement en huit clos à quelques foulées du chantier révélerait une intentionnalité de mobilité sociale et de sédentarisation spatiale. D'ailleurs, ces migrants, ne se regroupent pas en *Chinatown*. Ils se dispersent dans l'espace urbain algérois, apprennent le dialecte local grâce aux contacts répétés avec les commerçants algériens et surtout se déplacent sans être inquiétés par la police lors des contrôles, malgré leur visa et leur permis de travail expirés, qu'ils continuent à présenter en toute suffisance (Nadi, 2008).

Ce véritable processus de sédentarisation soulève un questionnement relatif au mode de circulation migratoire. Peut-on mettre en évidence un modèle de circulation migratoire ? Sur le plan théorique, la notion de circulation migratoire (Doraï, Hily, Loyer, Ma Mung, 1998) fait directement référence aux divers types de déplacements, de personnes ou de marchandises, liés à l'émigration. Pour Alain Tarrius (1996), il s'agit de privilégier dans

---

<sup>7</sup> Les ouvriers du bâtiment restent fidèles à ce secteur. Ils ont pour client des particuliers algériens. Ils exercent également des activités de sous-traitance pour des firmes chinoises ou algériennes (Nadi, 2008).

L'analyse le couple *Migration/Territoire* qui, selon lui « fait autrement sens » que le couple *Immigration/Insertion*. Selon l'auteur, le terme « immigrant » appelle « insertion » alors que le « migrant » est plutôt accolé à « territoire ». « Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce consensuel des identités collectives appelé « citoyenneté », le second apparaît comme plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux » (Tarrus, 1996). En posant le problème en ces termes, la recherche se déplace d'un paradigme d'intégration vers un paradigme « mobilitaire ». En différenciant le migrant-nomade des populations sédentaires, A. Tarrus (1994) énumère trois niveaux territoriaux discontinus que traverse selon sa propre logique, le migrant tout en étant capable de fédérer étapes et parcours. Il s'agit de « territoires circulatoires, productions de mémoires collectives et de pratiques d'échange sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques spécifiques créent une culture et différencient des populations sédentaires ».

Selon M. Charef, « Le concept de circulation migratoire est un outil d'observation et d'analyses de deux points terminaux autour desquels se cristallisent des pratiques socio-économiques et qui se trouvent prolongés par des itinéraires de liaison. La circulation s'effectue dans tous les sens, il n'y a pas qu'un mouvement de ricochet entre deux points, mais un rebondissement avec la variation rythmique d'un kaléidoscope » (Charef, 1999, p.5).

Pour pouvoir analyser et visualiser au mieux cette tâche conceptuelle, l'outil cartographique sera important et au cœur de notre démarche.

Ainsi, obtenir des chiffres sur le nombre de Chinois installé en Algérie, au Maroc et en France (grâce aux ambassades, ministères, instituts statistiques etc.), pour mieux situer cette population au sein d'un ensemble plus général est important. Des cartes seront réalisées avec la répartition des Chinois par ville dans chacun des pays. Des cartographies des espaces de départ pourront être mises en point afin de comparer les zones de départ traditionnelles des Chinois avec ces nouvelles circulations.

Enfin, il s'agira également de comprendre par où ces migrants passent pour se rendre à Alger ou Casablanca. Sont-ils dans un rapport à l'espace de plus en plus long et complexe, comme on peut le constater pour d'autres migrations (subsaharienne notamment, mais aussi marocaine comme peuvent le suggérer les cartes réalisées par C. Arab dans sa thèse, 2007), avec des villes-étapes, des espaces de rebondissement, de transit avant de se fixer au Maghreb ? Des cartographies précises des parcours de migrants (au niveau international mais aussi déplacements et mobilité quotidiens au sein de la ville ou du pays d'installation) nous permettront de répondre à ces questions. Ces parcours seront retranscrits grâce aux différents entretiens réalisés avec les migrants. En outre, nous tenterons de retracer les flux migratoires tout en considérant les flux et la manière dont ils s'articulent à des ancrages sociaux et spatiaux.

A cet effet, nous procéderons à la construction de données quantitatives à partir des sources institutionnelles existantes tout en procédant, nous l'avons signalé, à des correctifs qualitatifs. Dans cet esprit, Dalila Nadi a déjà entrepris un premier travail, construisant une base de données à partir de la littérature grise fournie par des enquêtés (personnels de l'ambassade, haut fonctionnaires ministériels algériens).

En définitive, à partir d'une approche compréhensive et de méthodes ethnographique et sociologique, il s'agira de se focaliser, au plus près des migrants, de leur quotidien et des relations qu'ils élaborent, sur leurs formes sociales transnationales d'organisation et de mobilisation, ainsi que sur les processus permettant ou limitant leur déterritorialisation puis leur reterritorialisation dans des étapes où se superposent et s'articulent différents régimes d'action et de mobilité.

### 3.3.4 TACHE 5 : SEMINAIRE INTERNATIONAL « MIGRATIONS CHINOISES EN MEDITERRANEE »

<i>Séminaire international</i>			
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre et échange entre les deux partenaires français (IREMAM, ESO) et les équipes du Sud (marocaine et algérienne)</li> <li>- Capitaliser les travaux des équipes pour une meilleure avancée du projet scientifique</li> </ul>		
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 séminaires : 1 par an + 1 colloque final</li> <li>- Organisation par chacun des partenaires : IREMAM, ESO, équipe marocaine, équipe algérienne</li> </ul>		
<i>Equipe responsable</i>	<i>Thème abordé</i>	<i>Site</i>	<i>Année</i>
IREMAM	Etat des lieux des migrations chinoises dans le monde	Aix en Provence	T0
Equipe algérienne/Equipe marocaine	Nouvelles migrations chinoises en Afrique et en Méditerranée	Université d'Alger/CREAD	T12
ESO	Genre en migration : population maghrébine et chinoise. Comparaison	MSH, Université d'Angers	T24
IREMAM/ESO/ Equipe marocaine/ Equipe algérienne	Colloque final	Université de Meknès/ ENA Meknès	T36

Ces séminaires constituent des moments de rencontres et d'échange. Ils fournissent l'occasion de montées en généralité et de bilan respectif du travail empirique réalisé. Ils permettent aux membres des différentes équipes de se rencontrer mais aussi d'échanger avec des chercheurs extérieurs en mesure d'alimenter notre réflexion.

Nous retenons quatre thèmes ou objectifs majeurs pour notre séminaire international « *Les migrations chinoises en Méditerranée* » qui vise à comprendre et à mieux saisir comment les Chinois se déplacent, circulent, s'installent, se fixent, se sédentarisent dans certains espaces et se réorientent vers d'autres. Ces migrations produisent des changements au niveau des territoires qu'ils traversent, des changements sociaux et spatiaux qu'il nous importe d'analyser :

- 1- Le premier séminaire va nous permettre de réunir des chercheurs ayant travaillé sur les Chinois dans le monde et notamment là où nous les savons nombreux. Ainsi, confronter des terrains inexplorés comme ceux que nous proposons, Alger, Casablanca, Marseille, avec des villes où l'ancrage est plus long, la migration plus ancienne, le travail scientifique plus important va être pertinent pour nos propres questionnements. Nous pensons, par exemple, aux recherches sur la population chinoise en Asie du Sud Est, aux Etats Unis, ou encore en France. Comment les Chinois ont-ils migré à l'époque ? Dans quels secteurs du travail les retrouve-t-on le plus ? Existe-t-il des régions de départ qui sont plus importantes que d'autres ? Ces questions auxquelles nous avons déjà quelques réponses vont pouvoir être confrontées à des terrains nouveaux et encore vierges pour certains. Par exemple les régions de départ en Chine les plus importantes sont le Fujian, le Guangdong, Hainan, le Zheljiang (Ma Mung, 2000), c'est-à-dire majoritairement une Chine méridionale et maritime. Est-ce encore vrai aujourd'hui ? Les Chinois du Maghreb sont ils eux même originaires de ces régions, où y-a-t-il une diversification des lieux de départ ?
- 2- Le second séminaire concerne les nouvelles migrations vers l'Afrique et la Méditerranée. La diaspora chinoise est l'une des plus importantes aujourd'hui. Une réorientation des espaces d'arrivée est largement perceptible comme le montre le numéro 1 du volume 25 de la *Revue européenne des migrations internationales* (2009) à ce sujet (Bourdarias : Chinois au Mali, Park et Chen : Chinois en Afrique du Sud, Bertoncetto et Bredeloup : Chinois en Afrique, Lausent-Herrera : Chinois au Pérou). Nous profiterons notamment de l'apport comparatif de notre co-équipière Françoise Bourdarias, fine connaisseuse de la question chinoise au Mali. Dans la même optique, nous entamerons une mise en perspective de nos résultats grâce à l'apport des points de vue macrologiques de Jean Louis Rallu et de Youssef Courbage. Par ailleurs, des recherches en cours, notamment des thèses portant sur des villes en Méditerranée, seront également utiles pour nos propres terrains. Il en va ainsi, des travaux portant

sur les Chinois au Caire, en Grèce, en Espagne, en Italie etc. Ces migrations nouvelles apparaissent au gré des opportunités et reconfigurent partiellement les champs migratoires traditionnels des Chinois.

- 3- Le troisième séminaire a pour objectif de prendre en compte la féminisation de plus en plus importante des migrations internationales. Dans le contexte actuel des migrations internationales, les approches en termes de « genre » nous apparaissent primordiales. Cette question sera traitée de manière transversale mais aussi spécifique lors de deux enquêtes de terrain (Alger et Casablanca). Comment et pourquoi les femmes chinoises partent ? Que font-elles ? Partent-elles pour retrouver un mari ? Un membre de la famille ? Pour travailler comme femme seule ? Dans quels secteurs travaillent-elles ? Le commerce ? Le Care ? Ou encore la prostitution ? Pour mieux appréhender et tenter de répondre à ces questions, il nous paraît pertinent de comparer deux populations : la population maghrébine et la population chinoise. Certains des membres de l'équipe ont travaillé et continuent à le faire sur les migrations féminines maghrébines (S. Tersigni, C. Arab et N. Moujoud) et chinoise (N. Moujoud, 2004).
  
- 4- Le quatrième et dernier séminaire clôturera l'ANR par un colloque final « Bilan et Perspectives » au cours duquel différents membres des équipes impliqués rendront compte de leurs enquêtes de terrain et de l'avancée de leur réflexion sur la question chinoise en Méditerranée.



3.3.5 TACHE 6 : APPROCHE GENREE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES : DES CHINOISES EN MIGRATION

<i>Alger, Casablanca</i>			
Objectifs	-Analyser le rôle des migrantes dans les circulations migratoires chinoises au Maghreb -Procéder à des comparaisons avec d'autres espaces migratoires, comme la France où les nouvelles migrantes chinoises sont majoritairement divorcées et venues seules après avoir été renvoyées de leur travail d'ouvrières.		
Fonctionnement	- 3 séminaires : 1 par an - Organisation par chacun des partenaires : IREMAM, ESO, équipe marocaine, équipe algérienne		
<i>Membres impliqués</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Activités</i>	
N. Harrami, Z. Chattou, C. Arab, N. Moujoud	ESO et Equipe marocaine : Université de Meknès, ENA de Meknès	Enquête sur le travail des Chinoises à Casablanca, insertion professionnelle, condition de travail - réalisation de récits de vie de femmes chinoises	
C. Arab, S. Tersigni Naceredine Hamouda, P. Bergel, Postdoctorant	ESO Université d'Alger/CREAD	Enquête auprès des Chinoises à Alger : type de travail, condition - réalisation de récit de vie auprès de femmes chinoises	

Concernant les flux migratoires plus récents et les situations d'irrégularité sur les territoires, les terminologies employées pour décrire les migrants sont sexuées : on parle de « clandestins », jamais de « clandestines », comme si ceux/celles qui traversent les frontières sans titre de séjour n'étaient que des hommes. Il faudra attendre des recherches portant sur les mouvements sociaux au sein et autour de ces groupes pour que les termes employés soient féminisés (travaux au sein du laboratoire de l'URMIS entre autres). Ainsi, de nombreux travaux rendent invisibles la venue des femmes. L'utilisation du terme « sans-papiers » auquel se réfère Catherine Quiminal (2000) constitue une façon de rendre compte de leur trajectoire. Les hommes traversent les frontières, pas les femmes apparemment, et pourtant nous les retrouvons ensuite, sous la plume de journalistes, d'observateurs ou de

chercheurs et lors de nos investigations sur le terrain. Elles sont, pour accuser le trait, employées domestiques ou employées agricoles et parfois, prostituées ou victimes de trafics de femmes. C'est une vision de victime qui domine : rien n'est dit du caractère parfois volontaire de la venue de ces femmes. Et lorsqu'on évalue leur parcours, l'éventuelle maîtrise par ces femmes de leur « projet migratoire » est occultée (N. Boukhobza, 2005).

Nassima Moujoud<sup>8</sup> explique que les femmes partent pour travailler, pour suivre leurs maris, pour étudier et pour lutter... Elle insiste en disant que c'est essentiellement pour lutter. Les motivations des jeunes migrantes ont fortement changé. Il ne s'agit plus de rejoindre un mari ou un parent immigré. Les femmes partagent les mêmes stratégies que les hommes. Elles partent soit par le biais de mariage « blanc » pour la régularisation, soit pour des études, soit pour travailler. Elles sont parfois dans des réseaux de prostitution en arrivant. Plusieurs migrantes ne sont devenues prostituées qu'après la migration. Elles ne sont mères-célibataires que par la migration. La migration est, pour ces femmes, souvent synonymes de violence et de marginalité.

En outre, la question du genre a été largement abordée en terme d'espace et de territoire (J. Coutras, 1996 ; C. Verschuur et F. Reysoo, 2005). Il semblerait, de surcroît, que la thématique des migrations internationales demeure relativement moins étudiée<sup>9</sup>. Jusqu'au milieu des années 1970, les études sur les femmes migrantes sont quasi-absentes. A partir de la fermeture des frontières en 1974 en France et en Europe de l'Ouest, apparaît la figure de la migrante, réduite à l'épouse qui rejoint un conjoint, une femme économiquement inactive, dépendante de l'homme migrant qui lui a fait le choix de partir. Ces nouvelles figures migratoires et féminines émergent dans divers pays. Ces dernières années la migration chinoise a évolué et s'est diversifiée en termes de pays d'arrivée, leurs champs migratoires s'élargissant sur l'Afrique et sur la Méditerranée.

On peut établir un constat similaire pour les migrations asiatiques. Les travaux sur la migration des Chinois sont nombreux, mais ils sont beaucoup plus rares pour ceux concernant la féminisation de cette migration. Cette configuration (genre et espaces de migration) constitue un objet scientifique méconnu, qu'il est urgent de prendre en considération. Ceci étant une hypothèse qu'il faudra vérifier sur le terrain méditerranéen. Nous nous intéresserons à deux cas : celui des migrantes chinoises installées à Casablanca et à Alger.

---

<sup>8</sup> N. Moujoud a réalisé une thèse soutenue en novembre 2007, « Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles »

<sup>9</sup> Seules quelques revues s'y sont intéressées : 2 numéros de la *REMI (Revue Européenne des migrations internationales)* en 1999 et 2005, un de *Migration sociétés* en 2005, un de *Migration et formation* en 1996 et un de *Hommes et migration* en 2004 (violence et discrimination) ainsi que deux numéros des Cahiers du Cedref (2006 et 2008). On notera néanmoins que la production anglo-saxonne sur le sujet commence dès les années 1980. On peut citer en exemple : *Numéro spécial (1984) « Women in migration »*, dans la revue *International Migration review*.

Les deux enquêtes d'une dizaine de jours environ, vont nous permettre de réaliser un certain nombre de récits de vie (25 en totalité) auprès de femmes chinoises installées dans ces deux grandes villes du Maghreb, Alger et Casablanca. Il nous semble intéressant de voir si l'insertion professionnelle de ces femmes répond à la littérature scientifique actuelle sur la professionnalisation des femmes migrantes autour des secteurs du care<sup>10</sup>, du sexe, du domestique ? Ou sont-elles, elles aussi commerçante comme on a pu le lire dans certains journaux maghrébins<sup>11</sup> ? Viennent-elles seules ? Ou accompagnent-elles un mari ? Pourquoi ont-elles choisi de partir en Afrique du Nord ? Est-ce que la migration leur a apporté des changements sociaux ? Des changements dans leurs rapports aux hommes ?

### 3.3.6 TACHE 7 : CHINOIS ET SUBSAHARIENS AU MAROC ET EN ALGERIE : UN TRAITEMENT ET UN ENCADREMENT JURIDIQUE A DEUX VITESSES ?

Objectifs	- Sociologiser le traitement et l'encadrement juridique des différentes catégories de migrants (chinois et subsahariens)		
Membres impliqués	Partenaires	Activités	
Delphine Perrin	IREMAM	Travail bibliographique	
Françoise Bourdarias	IREMAM	Travail bibliographique	
Ali Ben Saâd			
Hocine Labdelaoui	Equipe algérienne Université d'Alger/CREAD		

<sup>10</sup> Le care est un terme anglais désignant tout à la fois la sollicitude d'autrui et les soins qu'on lui donne (Catherien Halperm, 2009). Il a été introduit que récemment dans les sciences humaines et sociales en France. Les métiers du care sont principalement féminins, comme les nourrices, les auxiliaires de vie, les aides soignantes, les femmes de ménage, les domestiques, etc...

<sup>11</sup> « Lin Xue Yun, Chinoise de 32 ans, gère l'un de ces magasins où elle propose miroirs, souliers et sandales, échiquiers et divers jouets électroniques. "Je ne parle pas anglais, pas bien le français, et l'arabe est difficile", dit-elle à l'AFP, définissant ainsi la principale difficulté de ses compatriotes à Casablanca. "Cela fait seulement quatre mois que je suis ici. J'ai un fils de 11 ans que j'ai laissé en Chine, dans la province de Fujian", assure-t-elle. C'est de cette province du sud-est de la Chine que viennent la plupart des grossistes chinois présents au Derby Omar - où ils sont installés depuis peu.» (source : septembre 2004, AFP, in Bladinet : <http://www.bladi.net/les-grossistes-chinois-debarquent-a-casablanca.html>).

La différence de traitement et d'encadrement juridique réservés aux diverses catégories de migrants, et de manière notable entre migrants chinois et migrants subsahariens, amène à s'interroger sur la nature et les effets, sur les conditions de migration, de l'interaction entre un certain nombre de variables :

- Les variables qui tiennent du pays d'origine des migrants et de leur pays d'accueil. Ensuite, qui relèvent des migrants eux-mêmes (tradition migratoire, qualité et logique des diasporas),
- Les variables qui découlent aussi d'un environnement régional et international plus ou moins prégnant (lutte contre le terrorisme, islamophobie, politiques communautaires).

Aussi, peut-on légitimement évoquer une volonté d'externalisation ou de transposition des politiques migratoires européennes au-delà des frontières européennes, apparue dès les premiers pas de la communautarisation des politiques migratoires et d'asile (prévue dans le traité d'Amsterdam entré en vigueur en 1999). C'est à cette époque que l'on commence à parler d'Europe forteresse : l'harmonisation des politiques européennes se déroule dans le sens d'une fermeture des frontières et la focalisation phobique sur les frontières africaines ne va cesser de s'accroître (élargissement à l'Est donc crispation sur le Sud ; attentats du 11 septembre ; multiples instrumentalisation nationales des « problèmes de l'immigration », etc.).

En 2002, le sommet de Séville recommande d'insérer les migrations dans la politique extérieure de l'UE, la conditionnalité migratoire devient la règle de toute coopération européenne. Elle l'est déjà dans les relations avec les zones tampons de l'UE à l'Est (futurs adhérents à l'UE) et au Sud (dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen).

Dans ces premières années, les pays maghrébins apparaissent moins comme des victimes des « injonctions » européennes en matière d'émigration, que comme d'habiles gestionnaires de leur « rente géographique » (Bensaâd, 2009). Chacun va instrumentaliser la pression migratoire (en particulier le Maroc et la Libye) et jouer des peurs européennes en espérant en tirer le plus d'avantages, accentuant par là même la division des Suds.

L'Algérie, contrairement au Maroc, se voulait pourfendeur de l'approche communautaire des migrations. Elle proclame ne pas vouloir être garde-frontière de l'Europe, assure ne pas avoir de problème migratoire, sera la dernière à ratifier son contrat d'association en 2005, se refuse à modifier sa législation sur les étrangers et à participer aux conférences organisées à Rabat puis à Tripoli sur une approche globale des migrations. Les tensions et la compétition entre l'Algérie et la Libye d'une part, le Maroc d'autre part sont d'une grande importance dans l'analyse des politiques algériennes. Lorsque la Libye « entre dans le rang » en 2005-2006, Alger apparaît effectivement comme l'unique et dernier

challenger d'une politique européenne visant à responsabiliser les Etats maghrébins avec ce nouveau concept de zone de transit.

Or, une des caractéristiques fondamentales de l'Algérie est l'écart entre le discours et la pratique. Tout en s'insurgeant contre l'UE et la division des Suds, Alger conclut davantage encore d'accords de réadmission avec les Européens que ses voisins maghrébins. L'Algérie renforce aussi considérablement le contrôle de ses frontières sahariennes et procèdent elle aussi à des arrestations et rapatriements. Une donnée importante réside dans son problème fondamental de sécurité et de maîtrise de son territoire, qui l'amène à s'engager désormais dans de grands projets d'action commune contre la criminalité organisée (qui comprend les trafics de migrants mais pas seulement).

Finalement, après le Maroc en 2003, la Tunisie en 2004 et la Libye en 2005, l'Algérie adopte sa nouvelle loi sur l'entrée, le séjour et la circulation des étrangers en 2008 (l'ancienne loi datait de 1966). Cette nouvelle loi accentue les sanctions contre l'assistance à la migration irrégulière ; elle introduit la possibilité de placement en rétention ; elle distingue « l'entrée et le séjour » des étrangers de la « circulation » et montre ainsi qu'elle entérine l'idée d'être un pays de transit, donc responsable de l'immigration en Europe. Par cette distinction entre circulation et immigration (commune à l'approche marocaine, mais sans aucun sens juridique), l'Algérie participe de cette tendance à stigmatiser un type de migration, en fait un type de migrants : les Subsahariens, présumés en transit, présumés irréguliers. L'enjeu principal est politique, par le message de bonne volonté envoyé à l'UE.

Tandis que la loi 08-11 ne prévoit pas de pénalisation de l' « émigration irrégulière », à la différence du Maroc, Alger modifie en janvier 2009 son code pénal et introduit cette pénalisation de la sortie du territoire. Courant 2009, les premières condamnations de harragas algériens tombent. Les Algériens deviennent les 1ères victimes de la transposition, par leur pays, des politiques migratoires européennes (qui légitiment et justifient un contrôle renforcé sur les individus par des régimes déjà autoritaires).

Dans ce contexte, l'absence criante et coupable de politique d'émigration des Etats subsahariens, qui se révèlent incapables de défendre les intérêts de leurs ressortissants émigrés peut paraître logique. Sur ce plan, le seul Etat légèrement réactif est le Mali qui refuse surtout de s'engager et de participer au contrôle de la circulation, mais ne dispose d'aucun moyen de pression à l'encontre d'Etats qui nient les droits de ses ressortissants.

En revanche, il semblerait, et il conviendra de le préciser au cours de cette tâche, que la Chine a une politique pro-active en matière d'émigration et ait les moyens de défendre les intérêts de ses ressortissants à l'étranger. Même si elle ne le fait pas, sa puissance, ses investissements constituerait des éléments suffisamment dissuasifs pour que l'Algérie s'abstienne de réserver aux Chinois le même traitement qu'à des Subsahariens. La Chine a non seulement remporté des marchés de travaux publics en Afrique, renforcé son aide dans

de nombreux domaines et multiplié ses investissements et entreprises, mais elle procède également progressivement à la conclusion d'accords bilatéraux visant à encadrer et organiser la main d'œuvre chinoise à l'étranger.

Y aurait-il une faiblesse de l'immigration chinoise irrégulière au Maghreb ? Si, oui est-elle à la nature fondamentalement différente de régime entre la Chine « totalitaire » et des Etats subsahariens qui, s'ils ne sont pas tous démocratiques, ne contrôlent pas la circulation et le destin de leurs ressortissants avec la même intensité ?

En revanche, il semblerait que le type de migration chinoise (régulière) entre parfaitement dans le cadre juridique algérien de la migration qui n'envisage cette dernière que de manière individuelle et temporaire. Finalement, peut-on convoquer la logique diasporique en tant qu'élément distinctif entre Chinois et Subsahariens ? Certes, les Subsahariens disposent de réseaux migratoires et diasporiques très développés et efficaces (plusieurs études ont été menées sur cela, en particulier sur les Sénégalais au Maroc et en Italie). Toutefois, l'élément de distinction se situerait davantage dans la visibilité de ces migrants. En effet, la visibilité des Subsahariens au Maghreb, y compris en Algérie, s'est considérablement accrue ces cinq dernières années du fait de la focalisation politico-médiatique sur les Africains. Cette focalisation qui découle-t-elle autant de l'obsession européenne, que de son instrumentalisation par les Etats maghrébins dans le cadre de leurs marchandages ? Nouvelle question à laquelle nous tenterons de répondre dans le cadre de cette tâche de recherche stimulante.

### 3.3.7 TACHE 8 : ELEMENTS DE PROSPECTIVES : POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE ET MIGRATIONS MEDITERRANEENNES

Objectifs	- Analyser dans une optique prospective les liens entre la politique étrangère chinoise et l'évolution des migrations chinoises dans l'espace africain et euro-méditerranéen		
<i>Membres impliqués</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Activités</i>	
Françoise Bourdarias	IREMAM	Travail bibliographique	
Jean Louis Rallu	IREMAM	Travail bibliographique	
Youssef Courbage	IREMAM	Travail bibliographique	

La Chine, deuxième consommateur de pétrole au monde, importe près de 30 % de brut d'Afrique. En effet, depuis l'intervention américaine en Irak, les gisements du Proche-Orient, excepté ceux d'Iran, sont sous le contrôle de Washington. La fondation du GUUAM

(Géorgie, Ouzbékistan, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldavie) en 1996 soutenu par le Conseil de l'Europe atteste également de la présence états-unienne dans le Caucase (Lafargue, 2005). La Chine dépendante énergétiquement renforce ainsi ses partenariats avec l'Afrique, continent dont le sous sol offre plus de 11 % de la production pétrolière mondiale. Sur le plan commercial, le volume des échanges sino-africains a septuplé entre 2000 et 2007, la Chine étant désormais le second partenaire commercial de l'Afrique après les Etats Unis (Bertoncello, Bredeloup, 2009, p. 45). Cet accroissement des échanges est d'un point de vue diplomatique le fruit d'une série d'accords de coopération initiés au début des années 2000. Un premier forum sur la coopération sino-africaine (FOCSA) s'est tenu en 2000 à Beijing. Il regroupait près de cinquante Etats africains et a débouché sur l'annulation de la totalité ou d'une partie de la dette d'une trentaine de pays du continent africain. Il a, dans la foulée, permis l'implantation de 600 entreprises chinoises en Afrique (Bertoncello, Bredeloup, 2006, p. 204). Il fut suivi en avril 2005 par le sommet Afrique-Asie de Jakarta ainsi que par une série annuelle de Forum de coopération Chine-Afrique rassemblant la quasi-totalité des Etats Africains, dont le dernier s'est tenu au mois de novembre 2009 à Sharm El-Sheikh en Egypte (Dailynews Egypt, 2009). Au cours de ces sommets, espacés par des tournées africaines des plus hauts dignitaires chinois (Beuret, Michel, 2008), des centaines d'accords dans les domaines les plus divers ont été ratifiés dessinant une véritable politique de promotion des investissements chinois en Afrique. Un ensemble de contrats dont le montant se chiffre en milliards de dollars ont été conclus (Lafargue, 2007, Large 2008), soutenus par la création d'un fonds Chine-Afrique (Dupré, Shi, 2008). Corrélativement, la Chine exporte de la main d'œuvre sur le continent africain en contrepartie d'importations de matières premières et d'intervention dans le secteur des travaux publics, des télécommunications ou du textile (Hugon, 2008, p. 226). A la lumière de ce qui précède, la présence chinoise en Afrique est-elle liée à la politique étrangère de Pékin ? En d'autres termes est-t-elle le fruit d'une politique africaine « planifiée » de la part des autorités de l'Empire du Milieu ?

A partir de ce questionnement, il s'agira, dans un premier temps, en se fondant notamment sur les données produites par le volet empirique de ce programme de recherche, de situer les évolutions migratoires par rapport à la politique étrangère de Pékin. Peut-on mettre au jour une éventuelle politique chinoise sur « les retours en fin de contrat ». Comment la nouvelle devise de Beijing « Servir la patrie depuis l'étranger » (*waiguo fuwu*) se traduit-elle concrètement ? (Bourdarias, 2009).

Dans un deuxième temps, nous resituerons les évolutions démographiques, économiques et migratoires en Méditerranée dans une optique prospective. Véritable montée en généralité, cette tâche implique de tenir compte des enjeux et des recompositions des rapports de force à l'échelle mondiale notamment ceux liés à la crise financière planétaire.

En effet, si, chaque jour, le monde, ressemble de moins en moins à ce qu'il est, l'incertitude née de la fin du monde bipolaire fait place au sentiment diffus qu'un nouvel ordre mondial se construit. Cette nouvelle distribution des cartes se traduit par un déplacement du centre de gravité du capitalisme mondial de l'Europe occidentale et de

l'Amérique du Nord à l'Asie du sud et de l'est et par un renouvellement des problématiques de gestion de populations.

### 3.4. CALENDRIER DES TACHES, LIVRABLES ET JALONS

Tâches	Partenaires	Année 1			Année 2		Année 3	
		0	6	12	18	24	30	36
T2	1		Alger/Marseille	Casablanca	Marseille			
T3	1		Alger/Marseille	Casablanca	Marseille			
T4	2		Alger/Constantine					
T5	1,2	Séminaire 1		Séminaire 2		Séminaire 3		Colloque final
T6	2		Alger	Casablanca				
T7	1							
T8	1							

## 4. STRATEGIE DE VALORISATION DES RESULTATS ET MODE DE PROTECTION ET D'EXPLOITATION DES RESULTATS

Sans dévoiler la totalité des données et des résultats scientifiques avant la fin de notre programme (ce qui serait contre-productif), il s'agit d'organiser une communication maîtrisée destinée prioritairement aux partenaires institutionnels, aux laboratoires et aux universités de rattachement, mais aussi à toutes les personnes intéressées par le thème de la « question chinoise en Méditerranée », à savoir : les étudiants, les enseignants-chercheurs, les experts, les militants associatifs, les ONG, les médias euro-maghrébins, les organismes internationaux et les institutions diplomatiques. Pour ce faire, nous prévoyons de mettre en place plusieurs supports et événements qui se dérouleront tout au long de notre programme entre 2010 et 2013.

1. La création et la diffusion bimensuelle d'une **Newsletter Med' in China** qui constituerait à la fois un outil de communication interne pour les membres du programme et une vitrine scientifique de nos activités de recherche à destination des acteurs extérieurs. Cette Newsletter serait diffusée gratuitement par email sous la forme d'abonnements. Elle proposerait à ses lecteurs plusieurs rubriques :

-> Revue de presse trilingue (français, anglais et arabe) sur les migrations chinoises en Méditerranée et éventuellement sur les Maghrébins en Chine ;

-> Nouvelles parutions scientifiques sur le thème ;

-> Comptes rendus d'ouvrages et d'articles rédigés par des membres du programme ;



-> Contribution mensuelle d'un membre du programme sur un aspect particulier de sa recherche ;

-> Calendrier des activités, des rencontres et des colloques.

2. **Un numéro de la revue *Migrations Société*** sur les migrations chinoises dans l'espace euro-maghrébin : cette revue avec qui nous entretenons des relations privilégiées (Vincent Geisser en est le directeur de publication depuis 2005) serait susceptible d'accueillir des articles scientifiques tirés de nos communications présentées au cours des ateliers et des séminaires d'étapes. Cette publication, qui est l'une des toutes premières revues francophones sur les questions migratoires par son tirage (1 200 abonnés environ), fonctionne par dossiers thématiques et se prête donc aisément à ce type de diffusion scientifique, destinée à un lectorat assez divers (enseignants-chercheurs, étudiants, associations et acteurs institutionnels). Nous pourrions aussi concevoir un tel numéro avec la ***Revue européenne des migrations internationales (REMI)*** avec qui certains membres du programme entretiennent des relations suivies.

3. La publication d'**un ouvrage collectif à caractère académique** rassemblant l'ensemble des contributions du programme qui pourrait être publié au terme de celui-ci (sous réserve d'acceptation de l'éditeur) par CNRS-Editions ou dans la collection « Recherches » des éditions La Découverte, spécialement conçue à cet effet. Le choix d'une collection au label scientifique nous paraît un gage de sérieux et de rigueur, car celle-ci fonctionne généralement avec un comité de lecture.

4. La parution d'**un ouvrage de vulgarisation scientifique avec documents iconographiques et photographiques aux éditions « Autrement »** qui disposent de plusieurs collections sur les questions des migrations internationales, du cosmopolitisme, des villes dans le monde, de la mémoire, des communautés, etc. Des expériences précédentes nous ont montré qu'une publication aux éditions « Autrement » constituait un juste milieu pertinent entre le registre « scientifique » et le registre « lectorat intéressé », ce qui permettrait de diffuser nos analyses à un public plus large. C'est aussi une manière pour les sciences sociales de combattre les idées reçues et les préjugés sur les migrants chinois qui alimentent aujourd'hui de nombreux fantasmes (retour en force du thème du « péril jaune »).

5. Organisation d'**un colloque-exposition à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)** avec qui nous entretenons déjà de nombreuses relations institutionnelles dans le cadre de nos activités au CIEMI et à l'IREMAM. Ce colloque serait le moyen de montrer que la question migratoire ne concerne pas exclusivement l'Europe et que les pays d'émigration d'hier peuvent aussi devenir des pays d'immigration aujourd'hui (en l'occurrence ici le Maghreb). Ce colloque pourrait s'intituler provisoirement « *Des Chinois au Maghreb. Des Maghrébins en Chine. Itinéraires croisés* ».

## 5. ORGANISATION DU PARTENARIAT

### 5.1. DESCRIPTION, ADEQUATION ET COMPLEMENTARITE DES PARTENAIRES

#### Partenaire 1

L'équipe de l'IREMAM (UMR ,6568) Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman est un pôle pluridisciplinaire de recherche sur la rive sud de la Méditerranée constituée, depuis 24 ans, de chercheurs intéressés par le monde musulman méditerranéen. 5 équipes de recherches constituent l'IREMAM. Les chercheurs investis dans le projet font tous partie de l'équipe 3 : le Maghreb dans son espace relationnel. Les travaux relèvent des sciences sociales au sens large, et portent sur les dynamiques sociopolitiques dont le Maghreb est le siège, ou dont il est un espace ou un pôle (mobilités transnationales, relations méditerranéennes). L'équipe traite aussi de l'intégration des originaires du Maghreb en Europe. L'un des axes porte sur les circulations migratoires traversant le Sahara et le Maghreb et visant, pour une part, l'Europe. Il analyse leurs conséquences sociales et spatiales. Plusieurs ouvrages ont été publiés par les chercheurs de l'IREMAM sur la question des migrations internationales. Pour n'en citer que 2 : celui d'Ali Bensaad, *Immigration sur Emigration. Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, 2008, 452 pages et celui de Françoise Lorcerie (en cours de publication) *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, éditions CNRS. L'IREMAM collabore étroitement avec des Instituts français à l'étranger (l'IRMC à Tunis, le CJB au Maroc et le CEDEJ en Egypte), mais aussi avec le CREAD en Algérie.

#### Partenaire 2

L'équipe ESO (UMR 6590) – Espaces et Sociétés – a été créée au début des années 1980. Elle regroupe cinq laboratoires : le CARTA à Angers, le CESTAN à Nantes, le CRESO à Caen, le GREGUM au Mans, le RESO à Rennes. Actuellement dirigée par Raymonde Séchet, professeure de géographie à l'Université Rennes 2, l'unité compte plus de 200 chercheurs, enseignants chercheurs, ITA et doctorants. D'unité de géographie de la France de l'Ouest, elle est devenue une unité pluridisciplinaire implantée dans la France de l'Ouest mais ouverte à des terrains variés. L'unité regroupe bien sûr surtout des géographes et des aménageurs mais compte aussi dans ses rangs des chercheurs d'autres disciplines (sociologie, psychologie environnementale, architecture et urbanisme). L'objectif scientifique est de contribuer à l'appréhension et la compréhension de la dimension spatiale des sociétés. L'espace est posé comme produit d'une construction sociale par les idées et les actions humaines, comme une dimension du social, un enjeu de pouvoir, un cadre de production et de reproduction des inégalités sociales. Les terrains sont variés et un certains nombre de chercheurs travaillent sur le Maghreb et le monde arabe. Des liens étroits existent aussi avec les centres français à l'étranger (CJB au Maroc et CEDEJ en Egypte). La question des migrations internationales, du genre, des discriminations sont pour un certains nombre des

chercheurs d'ESO impliqués dans l'ANR, des thématiques qui les animent. D'autres ont aussi tissés des liens plus étroits directement avec des universités maghrébines, comme ESO-Caen avec l'université d'Annaba et de Constantine en Algérie, ou ESO-Angers avec l'université de Beni Mellal au Maroc. Pour cette dernière, une journée d'étude a été organisée à l'université de Beni Mellal, portant sur « *la région du Tadla-Azilal face aux migrations internationales en 2006.* »

### Complémentarités :

Certains membres des deux équipes (IREMAM et ESO) qui proposent ce projet ont développé depuis plusieurs années des travaux et des compétences complémentaires. Ce projet d'ANR est une première collaboration officielle entre les deux partenaires. Il existe en outre des complémentarités qui s'opèrent sur la base d'orientations scientifiques partagées.

- Les travaux des axes d'ESO et notamment ceux portant sur : « *Inégalités, discriminations, marginalités et innovations sociales* » peuvent se rapprocher de l'axe de l'IREMAM « *Les Maghrébins en Europe : dynamiques de l'ethnicité* ». Ces 2 axes se croisent autour des questions des relations ethniques et des processus d'ethnisation des jeunes issus de migrations ainsi que des constructions identitaires.

- Un second axe d'ESO « *Se déplacer dans les sociétés et les espaces. Les mobilités et les parcours* » peut être mis en lien avec un axe de l'IREMAM « *Système migratoire maghrébin et circulation transsaharienne* ». Alors que l'un prend en compte d'abord les mobilités des personnes au niveau national, mobilité quotidienne, de travail, mobilité liée au soin ; le second apporte une dimension transnationale à ces mobilités à travers les circulations migratoires.

Des équipes pluridisciplinaires : les disciplines de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie sont ici majoritaires. Elles permettent de croiser les regards empiriques et théoriques sur le domaine des migrations internationales et d'interroger les mobilités avec des problématiques ancrées dans les sciences humaines et sociales. Il y aura aussi la présence de démographes (Y. Courbage et J. L. Rallu) pour nous aider à déchiffrer les dynamiques migratoires de ces populations chinoises.

Ces deux équipes (IREMAM et ESO) sont aussi complémentaires sur les apports et le croisement des spécialités. ESO aura un apport essentiel sur le fait d'interroger des pratiques dans les villes, les mobilités et déplacements du quotidien, l'espace étant au cœur des interrogations sociales. Alors que l'IREMAM, forte de son expérience sur les domaines de recherche sur les migrations, apportera des réponses sur les circulations migratoires traversant le Sahara et le Maghreb et visant, pour une part, l'Europe. Le croisement de ces deux dynamiques (migration et espace urbain) va être riche et complémentaires pour mieux

saisir les enjeux des migrations chinoises en Méditerranée et dans les villes étudiées (Alger, Casablanca et Marseille).

A cela s'ajoute des terrains d'études qui se recoupent : comme l'Afrique et le monde arabe, sans oublier l'Europe, l'Europe méditerranéenne, la France et l'Asie.

Enfin, des membres extérieurs à ces deux équipes vont compléter ce tableau, comme N. Moujoud (sur les migrations féminines marocaines), Juan David Sempere (migrations internationales en Espagne, France, Algérie et Maroc), Françoise Bourdarias (Anthropologue spécialiste des migrations chinoises au Mali).

A ces deux équipes françaises, s'ajoute deux équipes du sud, l'une marocaine et l'autre algérienne. L'équipe marocaine est composée de trois chercheurs, Z. Chattou (anthropologue, Ecole Nationale d'agriculture), N. Harrami (sociologue, université de Meknès) et Kamel Mellakh (sociologue, université de Mohammedia). Z. Chattou a déjà travaillé avec certains membres d'ESO (C. Arab), sur l'organisation d'une session d'études doctorales à laquelle avait participé V. Geisser. De plus, deux programmes de recherches ont lié les deux chercheurs marocains (N. Harrami et Z. Chattou) à certains chercheurs d'ESO (Programme d'Action intégrée : « Initiatives socio-économiques des Marocains résidents à l'étranger dans les sociétés méditerranéennes » ; et Programme de recherche FSP - Axe : Migrations internationales, recompositions territoriales et développement en Afrique, 2006-2009 « *Dynamiques migratoires dans les espaces frontaliers marocains. Cas des migrations dans le Nord-Ouest et dans le Nord-Est* »).

L'équipe algérienne est composée des sociologues Hocine Labdelaoui et Saïb Musette ainsi que de l'économiste Nacereddine Hammouda, tous trois chercheurs au Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement à Alger (CREAD). Depuis plusieurs années, ce centre collabore étroitement avec l'IREMAM. La dernière collaboration en date a donné lieu à l'organisation de la table ronde : « ville et sciences humaines en Algérie » les 14 et 15 juin 2009 avec le concours du Pôle de la Recherche Urbaine en Algérie.

Les 4 équipes (IREMAM, ESO et les 2 équipes sud) vont conjointement participer aux différentes étapes du projet proposé. Ainsi, les enquêtes de terrain, les séminaires, les colloques, les ateliers de travail vont être des temps de partage entre les membres des différentes équipes et se feront, dans la mesure du possible, de manière concertée.

## 5.2. QUALIFICATION DU COORDINATEUR DU PROJET

**Vincent GEISSER**, CR 1, recruté en 1999 au CNRS, dispose d'une expérience de quinze années dans le domaine des migrations internationales. Entre 1995 et 1999, il a été nommé par le Ministère des Affaires étrangères à l'Institut de recherche sur le Maghreb

contemporain de Tunis (IRMC), comme chargé de mission pour diriger un programme scientifique sur les migrations étudiantes et intellectuelles dans l'espace euro-maghrébin. Dans ce cadre, il a acquis ses premières compétences en matière de management de programme, en conduisant une recherche collective inédite regroupant une vingtaine d'enseignants-chercheurs, d'universitaires et de doctorants, provenant de cinq pays différents (France, Algérie, Maroc, Tunisie et Etats-Unis) qui a donné lieu à des séminaires, des tables-rondes, des colloques et surtout une publication finale parue à CNRS-Editions au cours de l'année 2000, *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires* qui fait toujours autorité scientifique sur la question. Simultanément, il a également co-dirigé avec l'universitaire tunisien Saïd Ben Sedrine un rapport d'enquête pour le MAE sur le *Retour des diplômés tunisiens dans leur pays d'origine*, première étude de ce genre, puisque le phénomène de retour avait été rarement appréhendé par les spécialistes en sciences sociales.

En France, Vincent Geisser a travaillé plus spécifiquement sur les descendants de migrants nord-africains, notamment dans le domaine religieux (musulmans de l'Hexagone) et le champ politique (les élites d'origine maghrébine dans le système politique français). Il a d'ailleurs écrit deux ouvrages qui sont toujours considérés comme des références sur la question : *Ethnicité républicaine*, publié à l'âge 29 ans, aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (1997) et *Discriminer pour mieux régner. La question de la diversité dans les partis politiques français*, aux éditions de L'Atelier (2008), qui constitue un peu la suite du premier. C'est donc assez logiquement qu'il a été appelé, en avril 2005, à présider aux destinées du Centre d'information et d'études sur les migrations internationales de Paris (CIEMI) et à devenir le directeur de publication de la revue *Migrations Société*, l'une des premières revues francophones, avec la *REMI*, spécialisée sur les migrations internationales. Dans le cadre de ses activités de recherche à l'IREMAM, Vincent Geisser est étroitement associé au domaine des relations euro-maghrébines, puisqu'il est membre de l'équipe « Le Maghreb dans son espace relationnel » et qu'il siège également au Comité de rédaction de *L'Année du Maghreb* (CNRS-Editions).

Enfin, le coordinateur du programme est un familier de l'espace méditerranéen, dans la mesure où il effectue régulièrement des missions scientifiques et des séjours linguistiques de perfectionnement en arabe en Syrie, en Egypte, au Maroc et en Algérie et qu'il est convié fréquemment à des initiatives scientifiques en Espagne et en Italie. Plus récemment, ses compétences en matière de management de programme collectif ont été retenues par les responsables de l'Open Society Institute de New York qui lui ont demandé de co-diriger avec Françoise Lorcerie (DR 2 CNRS) le « terrain marseillais » d'un programme international sur les « musulmans dans les villes européennes ».

### 5.3. QUALIFICATION, ROLE ET IMPLICATION DES PARTICIPANTS

Partenaire 1	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline*	Personne. mois	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
Coordinateur/responsable	GEISSER	Vincent	Chargé de recherche (CR1)	Sociologie politique	18	Responsable de la T2 et T3 (supervision des équipes et des enquêtes de terrain et participation) ; Coordination des séminaires et du colloque (T5)
Membres de l'équipe	BENSAA D	Ali	Maître de conférences	Géographie	9	Spécialiste des migrations maghrébines et subsahariennes, il participe à la T2, T3 (terrain) et T7 (expertise)
	NADI	Dalila	Doctorante	Economie politique et sinologie	9	Participation active aux enquêtes de terrain de T2 et T3 et présentation des personnes ressources
	PERRIN	Delphine	Chargée de recherche	Droit comparé	9	Spécialiste des politiques migratoires au Maghreb/Machrek, elle supervise et coordonne la T7
	BOURDA RIAS	Françoise	Maître de conférences	Sociologie et démographie	9	Spécialiste des migrations chinoises au Mali, elle participe à la T7 et T8
	RALLU	Jean-Louis	Chargé de recherche	Démographie	7,2	Dimension prospective de la circulation migratoire chinoise et de la politique étrangère de Pékin, il participe à la T8
	COURBA GE	Youssef	Chargé de recherche	Démographie	7,2	Dimension prospective de la circulation migratoire et tendances démographiques, il participe à la T8
Membres collaborateurs rattachés au partenaire 1	MUSETTE	Mohamed Saïb	Maître de recherche	Sociologie	3,6	Participation aux séminaires/ateliers ; sous-traitance des enquêtes à Alger
	HAMMO UDA	Nacer Eddine	Directeur de recherche	Economie	3,6	Participation aux séminaires/ateliers ; sous-traitance des enquêtes à Alger
	LABDEL AOUI	Hocine	Professeur	Sociologie	3,6	Participation aux séminaires/ateliers ; sous-traitance des enquêtes à Alger
	MELLAK H	Kamel	Professeur	Sociologie	3,6	Participation aux séminaires/ateliers ; sous-traitance des enquêtes à Casablanca

Partenaire 2	Nom	Prénom	Emploi actuel	Discipline*	Personne. mois	Rôle/Responsabilité dans le projet 4 lignes max
Responsable	ARAB	Chadia	Chargée de recherche (CR1)	Géographie	18	Responsable de la T4 et T6 (supervision des équipes et des enquêtes de terrain et participation) ; Coordination des séminaires et du colloque (T5)
Membres de l'équipe	MOUJOU D	Nasima	Maître de conférences	Anthropologie	9	Spécialiste de la question du genre et des migrations, elle coordonne et participe à la T6
	TERSIGNI	Simona	Maître de conférences	Sociologie	9	Altérités culturelles et logique de l'« intégration », elle participe à la T4
	SEMPERE - SOUVAN NAVONG	Juan David	Enseignant-chercheur	Géographie	9	Spécialiste du trabendiste, il participe à la T2 et T3
	BERGEL	Pierre	Maître de conférences	Géographie	9	Recherche sur Annaba dans le nord-est algérien, il participe à la T4 et T6
	DELEPIN E	SAMUEL	Maître de conférences	Géographie	7,2	Habitat et ségrégations spatiales, il participe à la T4
Membres collaborateurs rattachés au partenaire 2	CHATTO U	Zoubir	Professeur	Socio-anthropologie	3,6	Participation aux séminaires/ateliers ; sous-traitance des enquêtes à Casablanca
	HARRAM I	Nourredine	Professeur	Socio-anthropologie	3,6	Participation aux séminaires/ateliers ; sous-traitance des enquêtes à Casablanca

## 6. JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES

### 6.1. PARTENAIRE 1 : IREMAM

Personnel : 107 768,76€

Pour la réalisation des tâches 2, 3 et 5 (enquête de terrain dans les trois villes et participation à la conception des séminaires), nous prévoyons l'embauche d'un post-doctorant sur une période de 24 mois (3 600€/mois pour un total de 86 400€). Afin de réaliser l'enquête de terrain sur Marseille (tâches 2 et 3), nous prévoyons l'embauche de quatre vacataires de niveau IV (licence) pour la durée du terrain (un pour une durée de 3 semaines à temps plein pour la tâche 2 et trois à temps plein pour une durée de 3 semaines pour la tâche 3) (vacataire à un taux horaire de 10,84€ pour 30h/semaine pour un total de 3 902,40€). De plus, pour le traitement statistique et l'analyse des entretiens, la coordination des séminaires et les stratégies de valorisation des résultats (production d'une revue électronique par exemple), nous prévoyons l'embauche d'un ingénieur d'études durant six mois (2 911,06€/mois pour

un total de 17 466,36€). Pour les terrains que nous mènerons à Casablanca et Alger, nous embaucherons des enquêteurs sur place (cf. le descriptif des moyens pour chaque tâche).

#### Tâche 2

Pour le terrain qui se déroulera pendant 3 semaines, dans les villes d'Alger et de Casablanca, nous prévoyons des frais de mission pour trois chercheurs (V. Geisser, D. Nadi et le post-doctorant).

Frais de mission : 18 000€

- 3 missions de trois semaines à Alger : 10 500€
- 3 missions de deux semaines à Casablanca : 7 500€

#### Tâche 3

Pour le terrain, nous prévoyons pour la ville de Casablanca des frais de mission pour trois chercheurs (V. Geisser, D. Nadi et le post-doctorant) et pour Alger, des frais de mission pour quatre chercheurs (V. Geisser, A. Bensaâd ou D. Nadi et le post-doctorant). Pour la réalisation des entretiens qualitatifs et de l'enquête quantitative, nous prévoyons un budget pour l'embauche sur place (Alger et Casablanca) d'enquêteurs afin de faciliter le travail d'enquête.

Frais de mission : 21 000€

- 3 missions de trois semaines à Alger : 10 500€
- 3 missions de trois semaines à Casablanca : 10 500€

Prestations de service : 7 804,80€

Maroc : Centre Jacques Berque/Université Hassan II de Mohammedia

- Trois enquêteurs pour une durée de trois semaines : 3 902,40€

Algérie : CREAD/Université d'Alger

- Trois enquêteurs pour une durée de trois semaines : 3 902,40€

Dépenses d'équipement : 7 090€

- Un ordinateur portable de type PC pour le post-doctorat : 1 000€
- 2 appareils photos numériques (ce matériel sera également utilisé dans le cadre de la tâche 5 « Séminaire internationale ») : 400€
- 2 enregistreurs mp3 (ce matériel sera également utilisé dans le cadre de la tâche 5 « Séminaire internationale ») : 300€
- Budget pour l'enquête photographique : 4 000€
- Logiciel de traitement statistique pour l'enquête quantitative : Sphinx plus<sup>2</sup> : 1 390 € HT



#### Tâche 5

Nous prévoyons un budget pour la préparation et le déroulement des trois séminaires et du colloque final de 7 000€. Nous prévoyons des frais pour la publication d'un ouvrage collectif, location d'une salle, reprographie des documents, etc.

Dépenses d'équipement : 10 000€

- Frais de publication : 5 000€
- Location de la salle, reprographie des documents, etc. : 5 000€

#### Tâche 7

Aucun financement nécessaire

#### Tâche 8

Aucun financement nécessaire

### 6.2. PARTENAIRE 2 : ESO

Personnel : 103 866,36€

Afin de mener à terme les enquêtes de terrain et la coordination du projet, nous prévoyons l'embauche d'un post-doctorant sur une période de 24 mois (3 600€/mois pour un total de 86 400€). De plus, pour le traitement des données et la cartographie des espaces, la coordination des séminaires et les stratégies de valorisation des résultats (production d'une revue électronique par exemple), nous prévoyons l'embauche d'un ingénieur d'études durant six mois (2 911,06€/mois pour un total de 17 466,36€).

#### Tâche 4

Le terrain d'enquête de la ville d'Alger mobilisera la participation de six chercheurs (C. Arab, S. Tersigni, J. D. Sempere-Souvannavong, P. Bergel, S. Delépine et le post-doctorant). Pour la réalisation de la cartographie des espaces, nous avons prévu un budget pour l'achat de logiciels.

Frais de mission : 21 000€

- 6 missions de trois semaines à Alger : 21 000€

Dépenses d'équipement : 8 668€

- Un ordinateur portable de type PC pour le post-doctorant : 1 000€
- 4 logiciels : Carte et données Plus (1 600€ HT), Adobe Illustrator CS4 et Adobe Photoshop CS4 (719 € HT + 849€ HT = 1 568€), Mapinfo professionnel (1 500€ HT) : 4 668€
- Achat de livres pour la documentation : 3 000€

#### Tâche 5

Nous prévoyons des frais pour la mise en ligne d'une revue électronique, la publication d'un ouvrage collectif, location d'une salle, reprographie des documents, etc.

Dépenses d'équipement : 10 000€

- Frais de publication : 5 000€
- Location de la salle, reprographie des documents, mise en ligne d'une revue électronique, etc. : 5 000€

#### Tâche 6

Pour l'enquête de terrain qui sera réalisée dans les villes d'Alger et de Casablanca, nous prévoyons des frais de mission de deux semaines pour quatre chercheurs (C. Arab, N. Moujoud, P. Bergel et le post-doctorant).

Frais de mission : 20 000€

- 4 missions de deux semaines à Alger : 10 000€
- 4 missions de deux semaines à Casablanca : 10 000€

## 7. ANNEXES

### 7.1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

#### **Bibliographie**

ALIOUA Mehdi (2007) « Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc. Les grandes villes marocaines, relais migratoires émergents de la migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 119-120 | novembre 2007.

ARAB Chadia (2009) *Les Aït Ayad. La circulation migratoire marocaine entre la France, l'Espagne et l'Italie*. Collection géographie Sociale. Presses Universitaire de Rennes. 358p.

ARGHIRI Emmanuel (1969), *L'échange inégal*, Paris, Maspero.

AUGUIN Estelle et LEVY Florence (2007) « Langue et vulnérabilité des migrations chinoises actuelles », *Revue européenne des migrations internationale*, vol. 23 - n°3 | 2007, p. 67-84.

BENSAAD Ali (2009) *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes: immigration sur émigration*, Karthala-IREMAM.

BERTONCELLO Brigitte et BREDELOUP Sylvie (2009), « Chine-Afrique ou la valse des entrepreneurs-migrants », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25 - n°1 | 2009, p. 45-70.

BERTONCELLO Brigitte et BREDELOUP Sylvie (2006) « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou « sanglot de l'homme noir » ? » *Afrique contemporaine*, 2006/2 (n° 218).

BEURET M. et MICHEL S., (2008) « La Chine a-t-elle un plan en Afrique ? », *Afrique contemporaine* 2008/4, N° 228, p. 49-68.

BOUDARIAS Françoise (2009) « Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25 - n°1 | 2009.

BOUKHOBZA Noria (2005) « Les filles naissent après les garçons : représentations sociales des populations d'origine maghrébine en France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 21, N° 1, pp. 227-242.

BRUNET Roger, FERRAS Robert et Hervé THERY (2005) *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, La Documentation Française, Dynamiques du territoire.

CATARINO Christine et MOROKVASIC Mirjana, (2005), « Femme, genre, migration et mobilités ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n° 1, p. 7-27.

CHAN J. et CHEUNG, Y. (1985) "Ethnic Resources and Business Enterprise : A study of Chinese business in Toronto", *Human Organization*, vol 44, N° 2, summer, p. 142-154.

CHAPONNIERE Jean-Raphaël (2008) « L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », *Alternatives économiques*, n° 38, pp. 7-28.

CHAREF Mohamed (2002) *Les migrations au féminin*, Sud Karthala, Agadir. .

CHAREF Mohamed (2006) *Jeux et enjeux des migrations internationales dans le développement au Maroc*, [en ligne]. [réf. du 2007-10-05]. Disponible sur Internet à l'URL suivant: <[http://www.un.org/esa/population/migration/turin/Turin\\_Statements/CHAREF.pdf](http://www.un.org/esa/population/migration/turin/Turin_Statements/CHAREF.pdf)> Consulté le 24 février 2010.

COUTRAS Jacqueline (1996) *Crise urbaine et espaces sexués*. Amand Colin, Edition du CNRS.

DAILY NEWS EGYPT, 8 novembre 2009, "Premier says China interested in Africa's development".

DOBLER Gregor (2009) "Chinese Shops and the Formation of a Chinese Expatriate Community in Namibia", *The China Quarterly*, 199, September 2009, p. 707-727, p. 709.

DORAÏ Kamel, HILY Marie Antoinette, LOYER Frantz et MA MUNG Emmanuel (dir.) (1998) « Bilan des travaux sur la circulation migratoire ». *Ministère de la solidarité et de l'emploi*. Poitiers, Migrinter, 105 p.

DUBAR Claude et DEMAZIERE Didier (1997) *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Editions Nathan, coll. « Essais et Recherches »

DUPRE Mathilde et SHI Weijing (2008) « La présence chinoise en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Bénin », *Document de Travail, Agence Française de Développement*. Texte disponible à l'URL suivant :

[http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/admircherche/public/DT/DT\\_69\\_-\\_La%20pr%C3%A9sence\\_chinoise\\_en\\_Afrique\\_de\\_l'Ouest\\_-\\_le\\_cas\\_du\\_Mali\\_et\\_du\\_B%C3%A9nin%20\\_-\\_version\\_%C3%A9lectronique.pdf](http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/admircherche/public/DT/DT_69_-_La%20pr%C3%A9sence_chinoise_en_Afrique_de_l'Ouest_-_le_cas_du_Mali_et_du_B%C3%A9nin%20_-_version_%C3%A9lectronique.pdf) Consulté le 24 février 2010.

DUSSAULT Andrée-Marie (2005) « Le travail domestique et le travail du sexe dans les migrations internationales ». In REYSOO F., VERSCHUUR C. *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*. Editions l'Harmattan. Cahiers genre et développement.

ELMADMAD Khadija (2008) « Migrations irrégulières et migrations illégales. Le cas des migrants subsahariens au Maroc ». *Rapport pour le CARIM* ((Consortium euro-méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales). Projet de coopération liée à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes, cofinancé par l'Institut Universitaire Européen et l'Union Européenne (AENEAS)  
URL : [http://cadmus.eui.eu/dspace/bitstream/1814/10093/1/CARIM\\_AS%26N\\_2008\\_49.pdf](http://cadmus.eui.eu/dspace/bitstream/1814/10093/1/CARIM_AS%26N_2008_49.pdf)

EL MOUHOUB Mouhoud (dir) (2005), *les nouvelles migrations : un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Paris, Editions Universalis, Collection « le tour du sujet ».

ESOH Élame (2005) « L'immigration en Afrique Noire dans le contexte de la mondialisation ».  
[http://www.lestamp.com/publications\\_mondialisation/publication.esoh.htm](http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/publication.esoh.htm). Consulté le 24 février 2010.

FARGUES Phillipe (2005) « Migrations méditerranéennes », *Rapport CARIM et European University Institute*, Robert Schuman Centre for Advanced Studies

FIBBI Rosita et D'AMATO Gianni (2008) « Transnationalisme des migrants en Europe : une preuve par les faits », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24 - n°2 | 2008.

FOURNIER Pierre (2006) « Le sexe et l'âge de l'ethnologue : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur ». *Ethnographiques.org*, Numéro 11 - octobre 2006 [en ligne] <http://www.ethnographiques.org/IMG/pdf/ArFournier.pdf>

GAMBARACCI D (2001) *L'occasion manquée. La filière automobile entre Marseille et l'Algérie*, in Peraldi M (dir) Cabas et containers, Paris, Maisonneuve et Larose.

GOIS Pedro, MARQUES José Carlos, OLIVEIRA Catarina (2005) « Dévoilement des liens transnationaux des migrants chinois au Portugal, migrants chinois au Portugal », *Oficina do CES* n° 241, Coimbra, Centro de Estudos. <http://www.ces.uc.pt/publicacoes/oficina/241/241.pdf> Consulté le 24 février 2010.

Gri-gri international, avril (2005), <http://www.afrik.com/article8335.html>). Consulté le 24 février 2010.

GUO Jerry (2010) "How Africa is Becoming the New Asia", *Newsweek International Edition*, Vol 155, n°9, mars 2010.

HALBWACHS Maurice (1997) *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel

HALPERN Catherine (2009) *L'ère du care*. *Revue Sciences humaines*.

KHACHANI Mohamed (2009) *L'émigration subsaharienne. Le Maroc comme espace de transit*. Publication de l'AMERM, Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, Rabat,

HENNI A (1991) *Essai sur l'économie parallèle, le cas de l'Algérie*, Oran, ENAG.

HONG Liu Hong (1998) "Old Linkages, New Networks: The Globalization of Overseas Chinese Voluntary Associations and its Implications", *The China Quarterly*, 155, 1998, p. 582-609.

HUGUON P. (2008) *La Chine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités pour le développement ?*, *Revue internationale et stratégique* 2008/4, n° 72, p. 219-230.

HILY Marie Antoinette et MA MUNG Emmanuel (2003) « Catégories et lieux des circulations migratoires », *Cahiers de recherches de la Mire*, 16, Paris, La Documentation Française, p. 33-39.

KWONG Peter (2007) 17 July, "Chinese Migration Goes Global", *Yale Global on Line*. <http://yaleglobal.yale.edu/article.print?id=9437> Consulté le 24 février 2010.

LAFARGUE François (2010) *La Chine, une puissance africaine, Perspectives chinoises*, n°90, 2005, [En ligne]. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/document900.html>. Consulté le 24 février 2010.

LARGE Daniel (2008), *Beyond 'Dragon in the bush': the study of China–Africa relations*. African Affairs, Vol. 107, No. 426 (2008), p. 45–61

LEVI Giovanni (1989) *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIIe siècle*, Gallimard, Paris

MALONE Andrew (2008) "How China's taking over Africa, and why the West should be VERY worried", *Dailymail*, 18 juillet 2008, <http://www.dailymail.co.uk/news/worldnews/article-1036105/How-Chinas-taking-Africa-West-VERY-worried.html#ixzz0gSwycgZx>

MA MUNG Emmanuel (1992) L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne. *Revue européenne des migrations internationales*, vol.8, N°1, pp.39-59

MA MUNG Emmanuel (1996) Entreprise économique et appartenance ethnique. *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 12, N° 2, pp.211-233

MA MUNG Emmanuel (2000) *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*. Géophrys, Paris.

MA MUNG Emmanuel (2000) « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité ». p.25-38. François Dureau et Marie-Antoinette Hily, *Les mondes de la mobilité*. Rennes, PUR, 2009.

MA MUNG Emmanuel (2008) "Chinese Migration and China's Foreign Policy in Africa", *Journal of Chinese Overseas*, 4, 1, mai 2008, p. 91-109.

MA MUNG Emmanuel (2009) « Le prolétaire, le commerçant et la diaspora », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25 - n°1 | 2009.

MANRY Véronique et, PERALDI Michel (2004) « Le lien et le gain. Le marché aux Puces de Marseille : une aberration économique ? » in *Economies choisies, Echanges, circulations et débrouille*, sous la direction de Noël Barbe et Serge Latouche, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004, p. 39-58.

MANRY Véronique (2007) « Trabendo au féminin. Les femmes algériennes dans le commerce à la valise ». Texte disponible à l'URL suivant :

[http://www.fasopo.org/publications/anthropologievoyage\\_vm\\_1206.pdf](http://www.fasopo.org/publications/anthropologievoyage_vm_1206.pdf)) Consulté le 27 février 2010.

M.A.O, (2010) « Le chef de la diplomatie chinoise à Alger », *El Watan*, 11 janvier 2010.

METAOUI Fayçal (2009) « Alger Pékin veut une relation sino-algérienne sans visa », *Les Afriques*, 11 novembre 2009, <http://www.lesafriques.com/actualite/pekin-veut-une-relation-sino-algerienne-sans-visa-5.html?Itemid=89?articleid=20399>

MISSAOUI Lamia (1995) Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas. « Revue Européenne des Migrations Internationales, Marseille et ses étrangers », vol 10, n° 1, p. 53-75

MOHAN Giles (2008) *China in Africa: a review essay*, Review of African Political Economy, Vol. 35, No. 1, pp. 155-73.

MOUJOURD Nassima (2003) « Les femmes qui partent seules vers la France ». In journée d'études à Rabat, 6 mars 2003 au Centre Jacques Berque, *Femmes seules et migration*

MOUJOURD Nassima (2003) « Partir seules. Heurs et malheurs de Marocaines en France », *Gradhiva*, n°33, p.93-101

NADI Dalila (2008) « Algerien als Endziel von Migrationen - eine vergleichende Studie zu subsaharischen und chinesischen Migranten ». *Africa Spectrum* vol 43, n° 3, 2008, p. 371-392.

PERALDI Michel, TARRIUS Alain (1995) « Marseille et ses étrangers ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.11, n°1, Poitiers.

PERALDI Michel (2001) *Cabas et containers : activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Maisonneuve et Larose, Paris.

PERALDI Michel (2002) *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Frontières, villes : lieux de passage, Maisonneuve & Larose, Paris.

PERALDI Michel (2005) *Les routes algériennes*, in 2000 ans de diasporas, Presses Universitaires de Poitiers, Poitiers.

PERALDI Michel (2009) « Istanbul, le Bazar du Monde », *La revue du midi*, n°29, p. 35-44

PIAN Anaïk (2009) *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*. Edition La Dispute..

PINA-GUERASSIMOFF C. (2006) « Le renouvellement des perspectives transnationales de la Chine », *Critiques internationales* 2006/3, n° 32, p. 39-52.

Pluriel Recherche (2000) « Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques ». *Cahiers* n°6-7

QUIMINAL Catherine (2000) « Le mouvement des "sans papiers" » *Cahiers du CEDREF*, p. 380-401.

REUTER NEWS (2008) "Africans marvel, fret at China's hard workers", 21 août 2008

REYSOO Fenneke, VERSCHUUR Christine (2005) *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*. Editions l'Harmattan. Cahiers genre et développement.

RIGONI Isabelle et SEHILI Djaouida (2005) « Femmes dans la migration ». *Migrations sociétés*, vol.17, n°99-100, mai-août

ROULLEAU-BERGER Laurence (2007) *Nouvelles Migrations Chinoises Et Travail En Europe*, Mirail

SAIB MUSETTE Mohamed (dir) avec la collaboration de BELGHAZI Saad, BOUBAKRI Hassan et HAMMOUDA Nacer Eddine (2006) « Les systèmes d'informations statistiques sur les travailleurs migrants au Maghreb Central », *Cahier des migrations internationales* 76F, Programme des migrations internationales, Bureau international du travail, Organisation internationale du travail, Genève.

SCHAEFFER Fanny (2004) *Le territoire des passe-frontières : dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*. Thèse, dir. Ma Mung, Poitiers, 478 p.

SCHINZ Olivier (2002), « Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain », *ethnographiques.org*, Numéro 1 – avril 2002 Disponible à l'URL suivant : <http://www.ethnographiques.org/2002/Schinz.html>. Consulté le 21 février 2010.

SEMPERE SOUVANNAVONG Juan David (2000) « El transito de argelinos por el Puerto de Alicante », *Investigaciones Geograficas*, n°24.

SIMON Gildas (2006), « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°2 | 2006, p. 9-21.

SIMON Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Collection Géographie, Armand Colin.



STRAUSS Julia C. (2009) "The Past in the Present: Historical and Rhetorical Lineages in China's Relations with Africa", *The China Quarterly*, 199, September 2009, p. 777-795

TARRIUS Alain (1995) « Le quartier maghrébin de Belsunce à Marseille : ville-monde ou nouveau comptoir colonial méditerranéen ? » In Gallissot René ; Moulin Brigitte, *Les quartiers de la ségrégation : Tiers monde ou Quart monde ?* Karthala, Paris, p.161-190.

TARRIUS Alain (1995) « Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol.11, n° 1, p. 21-52.

TARRIUS Alain (1996) « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, p.50-59.

TARRIUS Alain (1996) « Territoires circulatoires des migrants et espaces européens ». In *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Haumont Nicole, L'Harmattan, p.189-193

TARRIUS Alain (2000) *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*. Edition de l'Aube.

WALDINGER Roger (2006) « Transnationalisme des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales* , vol. 22 - n°2.

Presse :

*El Watan, Elkhobar, La Liberté, Le Quotidien d'Oran, El Chourouk El Youmi, Le Matin, El Moujahid, El Yaoum, etc.*), au Maroc (*Al Massae, Le Matin du Sahara, Al Alam, Al Itihad Al Ichtiraki, Bayane Al Yaoum, Al Attajdid, etc.*) et à Marseille (*La Provence, Marseille L'Hebdo, etc.*)

Revue spécialisées sur la Chine (accès électronique)

*Asia monitor. China & North East Asia, The bulletin of the Ministry of Commerce of the People's Republic of China; Accession to the WTO and Economic Reform, China Archive News, China Building Newspaper, China Business Feature, China Business, Information Network, China business insider, China Business Newswire , China Business, Press Release Newswire, The China Business Review, China Business Weekly China Commerce Newspaper, China Commodities Daily - Energy & Metals, China Commodities, Daily Grain & Softs, China Communication & Transportation Information, China Construction News, China CSR, China Custom Statistics Information, China daily, China Daily - Hong Kong Edition, China Daily; North American ed, China Defence & Security Report, China Economic Information Network, China economic journal, China economic review, China Economic Review - Daily Briefings, China Economic Review - Foreign Investment Report, China Economic Review - Industries Updates , China Energy Newswire, China Enterprise Newspaper, China Focus, China Food Industry Information, China Foreign Trade & Economy*

*Newspaper, China Industry Daily News, China Industry Daily News, China Information World, China Inspection and Quarantine Times, China Intelligence Wire, China IT Newswire, China IT Weekly, The China Journal, China Knowledge Press, China Labour and Social Security News, China Labour Bulletin, China Land and Resources Newspaper, China Law & Practice, China media research, China Metallurgical News, China News Service, China Newspaper Digest, China Oil and Natural Gas Industry Information, China Oil & Gas Report, China Oil News, The China Perspective - Daily Briefing, China perspectives, China Population, Resources and Environment, The China Post, China Post News, The China Press, The China Quarterly, China Railway Construction News, China reconstructs, China rights forum, China's Foreign Trade, China Securities, China Securities Bulletin, China Social News, China Statistics Information, China Taxation Newspaper; China Textile Industry Information, China Times, China Today, China trade news, China-USA business review, China & world economy, CIEC - China Policies, Rules and Regulations Energy Industry Report: China, Financial Services Industry Report: China, Free China Journal Taiwan, Hong Kong China News Agency, Inside China Mainland, Modern China Monthly bulletin of statistics of the Republic of China, Shanghai Focus (China), U.S. China business review, World Economy & China, Xinhua CEIS - China Economic Activities, Xinhua CEIS-China Industrial Information, Xinhua CEIS - China Market Activities & Analysis, Xinhua-China Economic Information Service, Xinhua China Oil, Gas & Petrochemicals, Xinhua's China Economic Information Service.*

## 7.2. BIOGRAPHIES

Vincent GEISSER (42 ans)

Chargé de recherche au CNRS (CR 1) à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1999, co-animateur de l'axe « Migrations et relations interethniques » de l'équipe « Le Maghreb dans son espace relationnel », membre du conseil de laboratoire et du comité de rédaction de *L'Année du Maghreb*,

Président du Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI) et directeur de publication de la revue *Migrations Société* depuis 2005.

Spécialité : Sociologie des migrations et des élites maghrébines, régime autoritaire.

*Formation universitaire*

➤ Doctorat de science politique, Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, thèse soutenue le 13 mai 1995, mention très honorable avec les félicitations du jury, publication de la thèse.

➤ Diplôme du DEA « Développement politique dans le Monde arabe » de l'IEP d'Aix-en-Provence, mention, vice-major de promotion (1989-1990).

➤ Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble, section « Politique », mention (1986-1989).

*Activités professionnelles et scientifiques passées (avant nomination au CNRS)*

- Chercheur, chargé de mission à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis (IRMC) (responsable scientifique et coordinateur d'un programme pluridisciplinaire et animateur d'un séminaire général (1996-1999).
- Attaché d'enseignement (ATER) en sociologie politique à l'IEP d'Aix-en-Provence (1994-1995).
- Allocataire-Moniteur, chargé d'enseignement à l'IEP d'Aix-en-Provence (1990 à 1993). Animation de et examinateur aux oraux de science politique (1991-1994).
- Allocataire de recherche à l'IREMAM et co-responsable de la chronique « Maghrébins en Europe » dans l'*Annuaire d'Afrique du Nord*, CNRS-Éditions, membre du groupe de recherche sur les migrations (1991-1994).

*Publications récentes liées au projet :*

- Geisser V., « Le Pacte européen sur l'immigration et l'asile ou le triomphe de la "frontexisation" des esprits », *Migrations Société*, vol. 20, n° 119, septembre-octobre 2008.
- Geisser V. Dabene O. et Massardier G., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle. Convergences Nord/Sud*, Paris, Éditions La Découverte, 2008.
- Geisser V., « L'intégration. Réflexion sur une problématique post-coloniale (1961-2006) », dans Blanchard P., Lemaire S. et Bancel N. (dir.), *Culture coloniale en France. De la Révolution française à nos jours*, Paris, CNRS-Éditions & Autrement, 2008, p. 613-630.
- Geisser V., « Un "anti-tsiganisme" venu d'en haut : le rôle central des élites politiques dans la fabrication du préjugé », *Migrations-Société*, vol. 19, n° 109, janvier-février 2007, p. 107-119.
- Geisser V., « Statistiques ethniques, statistiques éthiques ? », *Migrations-Société*, vol. 19, n° 114, novembre-décembre, 2007, p. 3-11.

*Nombre de publications : 11 ouvrages, 12 chapitres d'ouvrage, 43 articles et 1 direction dans des revues à comité de lecture et 1 acte de congrès à comité de lecture.*

Ali BENZAÂD (54 ans)

Maître de conférences à l'Université de Provence en géographie depuis 2000,

Rattaché à l'IREMAM depuis 2000 et membre associé de l'équipe « Le Maghreb dans son espace relationnel »,

Chercheur en délégation CNRS au Centre Jacques Berque (CJB) au Maroc depuis septembre 2009,

Membre du comité de rédaction de L'Année du Maghreb, responsable de la rubrique « Mauritanie », du comité de rédaction de Maghreb-Machrek, du comité de rédaction de Images Economiques du Monde édité par Armand Colin, responsable de la rubrique « Maghreb », du comité de rédaction de *Méditerranée*.

Spécialité : géographie du Maghreb, les migrations, le développement, l'urbanisation, l'environnement, les relations euro-méditerranéennes, le Sahara et le Maghreb.

*Formation universitaire*

- Doctorat en géographie, Université de Provence, mention très honorable avec les félicitations du jury publication de la thèse, 1999.
- DEA en géographie, Université Paris IV.

*Publications récentes liées au projet :*

- Bensaâd A., « Migrations. Du Sahel à la Méditerranée », *Universalis*, Paris, Éditions Encyclopaedia Universalis, 2009, p. 255-266.
- Bensaâd A., Baby-Colin V. et Sintès P. (dir.), « Mobilités et Territoires en Méditerranée », *Méditerranée*, n° 1, 2009.
- Bensaâd A. (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur Émigration*, Paris, Éditions Karthala, 2009.
- Bensaâd A. et Fargues P. (dir.), *Transit Migration in the Middle East and North Africa*, Florence, Éditions Institut universitaire européen, 2007.
- Bensaâd A. (dir.), « Marges et mondialisation : les migrations transsahariennes », *Maghreb-Machrek*, n° 185, automne 2005.

*Nombre de publications : 2 ouvrages, 16 chapitres d'ouvrage, 14 articles et 4 directions dans des revues à comité de lecture et 1 acte de congrès à comité de lecture.*

Dalila NADI (37 ans)

Doctorante en économie et science politique depuis 2006

Research fellow, at the Zentrum Moderner Orient (ZMO), on "Non-Lieux, Transit Migration", project funded by the Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) (2006-2010).

Spécialité : dimension économique des migrations chinoises en Algérie

*Formation universitaire*

- PhD in Economics, Political Sciences, Area Studies University of Hamburg and University of Leipzig, Adviser: Prof. Dr. Robert Kappel, President of GIGA (German Institute of Global and Area Studies) (2006-2010). Thesis title : *The emergence of new translocal job markets in Algeria. Transit Migration in Algeria.*
- Diploma in Economics (Economics of the Middle East and North Africa) and Sinology, at the Free University of Berlin (2004). Title : *Economic independence of the women in Yemen, formal and informal formation and the role of the KMU-support.* Diploma-conclusion of an empirical work.

*Activités professionnelles et scientifiques passées*

- Algeria : Field Work : Subsaharian Migration in the South of Algeria (2006-2009).

- Free co-worker, producer at the Arabic TV Channel Al-Jazeera (2004-2009).
- Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) - Hospitation in Yemen (2002-2007).
- Orient Institute Beirut (OIB) scholarship. Study : "Women Economic independence : By the Hizb Allah" (2004).
- Yemen : Field Work : Small Enterprises and Micro Credit in the Rural Area in Taiz, Sana'a, Aden (Yemen) (2002).
- Lebanon/Syria : UNIFEM/UNDP. Study : "Small-credit-programs as measure to the poverty fight" (2000-2001).
- China : Language Course (1996-2000).

*Publications récentes liées au projet :*

- Nadi D. et Marfaing L., « Funktion der Transitstaaten », *Informationen zur politischen Bildung : Afrika – Schwerpunktthemen*, Éd. Bundeszentrale für politische Bildung, n° 303, 2009, p. 28-30.
- Nadi D., « Algerien als Endziel von Migrationen – eine vergleichende Studie zu subsaharischen und chinesischen Migranten », *Africa Spectrum*, vol. 43, n° 3, 2008, p. 371-392.
- Nadi D., « Installations dans une ville de transit migratoire. Le cas de la ville de Tamanrasset en Algérie », dans Boesen E. et Marfaing L. (dir.), *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas*, Paris-Berlin, Karthala-ZMO, 2008, p. 259-277.
- Nadi D., « The Emergence of New Translocal Labour Markets in Algeria », *Orient Bulletin. History and cultures in Asia, the Middle East and Africa*, n° 12, june 2007, p. 3-4.

*Nombre de publications : 1 chapitre d'ouvrage et 3 articles dans des revues à comité de lecture.*

Delphine PERRIN (40 ans)

Chercheuse au CARIM (Consortium euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales), Institut universitaire européen de Florence depuis juin 2009,  
Chercheuse associée à l'IREMAM depuis avril 2005,  
Experte pour l'EUODO (European Union Democracy Observatory) CITIZENSHIP depuis janvier 2010.

Spécialité : Le cadre juridique de la migration et de la nationalité dans les pays du Maghreb et du Machrek

*Formation universitaire*

- Recherches post-doctorales, Madagascar. Bourse Lavoisier du Ministère des Affaires étrangères français (2003-2004).
- Doctorat en Droit, Université d'Aix-Marseille III, mention très honorable, félicitations du jury, publication de la thèse (1997-2001).
- DEA en Droit international public (1996-1997)

- Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques, Aix-en-Provence, section relations internationales (1994-1996)
- Licence en Langues étrangères appliquées, Université Nancy II (1991-1994)

*Activités professionnelles et scientifiques passées*

- Correspondant-Expert. Recherches et publications sur le cadre juridique des migrations au Maghreb, particulièrement en Libye (09/2007-05/2009)
- Partenaire du programme de recherche WPS 2.1 « Mediterranean Politics from Above and from Below » coordonné par l'IREMAM et la Freie Universität Berlin. Recherches sur la double nationalité en Méditerranée occidentale (Réseau européen d'excellence Ramsès II) (2006-2007)
- Chargée de mission : préparation d'une formation sur le cadre juridique des pays arabomusulmans (FMES-Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, Toulon) (2004-02005)
- Partenaire du programme de recherche « Nouvelles configurations urbaines et migrations transsahariennes », (CEDEJ-LPED). Recherches sur les bases juridiques d'une région transsaharienne (ACI-Appui Communautaire des Instituts) (2003-2005)
- Assistante juridique, Cour Internationale de Justice (CIJ), La Haye (2004-2006)
- Chargée de cours, Université de Provence (2004-2008), chargée d'enseignement, Université Aix-Marseille III (2004-2008, 1997-2002), attachée temporaire d'enseignement et de recherche puis chargée d'enseignement, IEP d'Aix-en-Provence (1998-2003)

*Publications récentes liées au projet :*

- Perrin D., « Beyond the borders : Dual nationality in Western Mediterranean Countries », dans Schäfer I. et Henry J.-R. (dir.), *Mediterranean policies from above and from below*, Nomos, 2009, p. 537-561.
- Perrin D., « Sémantique et faux-semblants juridiques de la problématique migratoire au Maghreb », *Migrations Société*, n° 123-124, mai-août 2009, p. 19-49.
- Perrin D., « Immigration et création juridique au Maghreb – La fragmentation des mondes et des droits », dans Bensaâd A. (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, 2008, p. 245-265.
- Perrin D., « Identité et transmission du lien national au Maghreb – Étude comparée des codes de la nationalité », *L'Année du Maghreb 2007*, CNRS Éditions, 2007, p. 479-497.
- Perrin D., « Le Maghreb sous influence : le nouveau cadre juridique des migrations transsahariennes », *Maghreb-Machrek*, n° 185, automne 2005, p. 59-80.

*Nombre de publications : 21 ouvrages, 4 chapitres d'ouvrage, 8 articles dans des revues à comité de lecture.*

Partenaire 2 : responsable Chadia ARAB

Chadia ARAB (32 ans)

Chargée de recherche au CNRS (CR2) en géographie, rattachée à l'UMR ESO-CARTA (Université d'Angers) depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Elle poursuit actuellement ses recherches sur la migration féminine marocaine vers les pays d'Europe méditerranéenne (Espagne) et les pays du Golfe arabe (Émirats Arabes Unis),

Participation au programme de l'Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations- Fondation population, Migration, Environnement- PME (AMERM-PME) « Les migrations féminines marocaines. Les saisonnières à Huelva en Espagne » (2008-2010), au programme alliance 2010, « L'intégration des migrants européens et euro-méditerranéens en Écosse et en France » (IEEM), au programme PICRI entre les laboratoires Migrinter (Poitiers), Laios (Paris) et les associations IDD (Immigration développement démocratie) et GRDR (Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural migration) « Citoyenneté active des migrants et implications territoriales en Ile de France » (2009-2012), et au programme, « Dialogues Transatlantiques sur les questions des migrations et du développement : Les enseignements des expériences du Mexique-États-Unis et du Maroc-Union européenne » avec l'IMI (International Migration Institute, Oxford).

Spécialité: Espaces, territoires, migrations internationales (Maroc, Union européenne (France, Espagne et Italie), Pays du Golfe (Émirats Arabes Unis), mobilités, réseaux, genre, migration féminine marocaine, stratégies migratoires à travers les mises en place de filières, champ, système et réseaux migratoires, création de territoires circulatoires et d'espace de l'« entre deux », définition du terme hrague

#### *Formation universitaire*

➤ Doctorat en géographie, Université de Poitiers (en co-direction E. Ma Mung et C. Pihet), laboratoire MIGRINTER, 2007. Thèse d'où est tiré un livre aux Presses universitaires de Rennes, intitulé *Les Aït Ayad. La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie.*

➤ DEA de géographie « Migrations internationales et relations inter-ethniques » à l'Université de Poitiers (UFR Sciences humaines et arts), 2001. Mémoire : Des anciennes filières aux nouvelles stratégies migratoires. Le cas des Aït Ayad au Maroc, (sous la dir. d'E. Ma Mung).

➤ Maîtrise de géographie à l'Université d'Angers, 2000. Mémoire : « De Beni Ayatt à Angers, mémoire et itinéraire d'une communauté berbérophone du moyen Atlas marocain » (dir. C. Pihet).

#### *Activités professionnelles et scientifiques passées*

➤ Chercheur au Centre Jacques Berque en sciences humaines et sociales de Rabat en tant que boursière du ministère des Affaires étrangères français (2002-2005).

➤ Chargée de cours en master 1 géographie sur les migrations internationales, en licence MDSU sur la géographie des populations et des migrations et cours IFRAMES sur la géographie des populations (2009-2010) ; vacataire à l'IFRAMES, Angers, cours de « démographie » (2008-2009) ; attachée temporaire d'enseignement et de recherches (ATER), UFR de géographie de l'Université de Caen (2006-2007) ; ATER, UFR de géographie de l'Université d'Angers (2005-2006) ; cours sur les concepts de circulation, espace, réseaux migratoires, pour des licences en civilisation arabe à Milan (nov. 2004) ; séance de cours au DESA en « migrations et droits humains » (équivalent du Master 2 en France) à Casablanca, sur les notions de la géographie des migrations (mars 2003) ; intervention en licence de géographie, cours de Gildas Simon à Poitiers. Présentation de la migration marocaine à partir de nos travaux de recherche (2000).

*Publications récentes liées au projet :*

Arab C., « Émergence de circulations migratoires féminines des Marocaines. Vers de nouvelles destinations. L'Espagne et les Émirats Arabes Unis », dans Moujoud N. et Kadri A. (dir.), *Genre et migration au Maghreb*, Bruxelles, Éditions intercommunication, 2010 (à paraître).

Arab C., *Les Aït Ayad. La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2009.

Arab C., « Circulants marocains en réseau. La diversité des itinéraires et des routes migratoires », dans Cortes G. et L. Faret L. (dir.), *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Éditions Armand Colin, coll. « Géographie humaine », 2009, p. 73-89.

Arab C., « Les Marocaines à Huelva sous "contrat en origine" : partir pour mieux revenir », *Migrations Société*, n° 125, 2009, p. 175-190.

Arab C. et Sempere J. D., « Les jeunes harragas maghrébins se dirigeant vers l'Espagne : Des rêveurs aux "brûleurs de frontières" », *Migrations Société*, n° 125, 2009, p. 191-206.

*Nombre de publications : 1 ouvrage, 3 chapitres d'ouvrage dont 2 à paraître, 3 articles dans des revues à comité de lecture.*

Pierre BERGEL (51 ans).

Maître de conférences en géographie urbaine et sociale, Maison de la recherche en sciences humaines, Université de Caen depuis 2005 (PRAG depuis 1995). Co-responsable d'un séminaire d'école doctorale ED 68 depuis 2005,

Membre du Centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO), co-directeur du pôle pluridisciplinaire « villes et sciences sociales » de la MRSH de Caen depuis 2005,

Responsable d'un programme de recherche CMEP Tassili UMR 6590 ESO/Université Badji Moktar à Annaba (Algérie) 2010 -2014. Proposition de recherche : « Annaba dans le nord-est algérien : urbanisation triomphante, inégalités sociales et environnementales ». Mobilisation d'un terrain de recherche étranger (villes de l'est algérien) à des fins de comparaison critique



avec la situation socio-spatiale des villes françaises, notamment en ce qui concerne les grands ensembles de logements sociaux.

Spécialité : logement social, renouvellement de la ville, politiques de la ville, cohésion sociale, rénovation urbaine, évaluation des politiques publiques

*Formation universitaire*

- Doctorat en géographie sociale soutenue en décembre 2002, Université de Caen, décembre 2002, mention très honorable, félicitations du jury. Titre : « Quand la ville se refait. Renouvellement urbain et grandes emprises foncières. Étude de cas en France métropolitaine et dans deux agglomérations de province : Caen et Angers ».
- Agrégation de géographie (1986, 8<sup>e</sup>). Urbaniste CSSAU science-Po Paris (1993).
- CAPES d'histoire-géographie (1982, 150<sup>e</sup>).

*Activités professionnelles et scientifiques passées*

- Responsable scientifique du contrat « évaluer le contrat de ville de Caen », préfecture du Calvados (2005-2006).
- Responsabilité scientifique d'un contrat PUCA « Renouveler l'urbain au nom de la mixité ? » (2008).

*Publications récentes liées au projet :*

- Bergel P. et Desponds D., « Mobilités résidentielles et question de la nationalité : pistes pour défricher un sujet sensible. Etude sur les acquéreurs de biens immobiliers, dans les Yvelines, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise entre 1996 et 2005 », Les Annales de Géographie, (à paraître en 2011).
- Bergel P., « Les villes françaises sont-elles devenues des ghettos ? Études de cas en Région Île-de-France », communication au colloque international « Faire la ville : par quelles pratiques ? Par quels projets ? », Institut de gestion et technique urbaines du centre universitaire Larbi Ben M'hidi, Oum el Bouaghi (Algérie), 26-27 avril 2009.
- Bergel P. et Kerdoud N., « La rue commerçante en Algérie : nouvel espace public et transformations sociales. Étude de cas sur deux exemples de centres commerciaux dans l'est algérien », communication présentée au colloque « Où en est la rue face à la globalisation ? », UMR ADES, Université Bordeaux III, 27-28 novembre 2008.
- Bergel P., Le renouvellement de la ville : vecteur de sélection sociale ou levier de justice urbaine ?, contrat PUCA « Renouveler l'urbain au nom de la mixité ? », rapport final, septembre 2008.
- Bergel P., Foucher S., Rouault R. et Thomas O., *Évaluation du contrat de ville de l'agglomération caennaise 2000-2006*, Caen, Bureau du développement local et des politiques contractuelles/Centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO), rapport final, janvier 2007.

Nasima MOUJOURD (37 ans)

Maître de conférences en anthropologie, Université Pierre Mendès France-Grenoble 2 depuis septembre 2008.

Membre de l'équipe « Genre et Sociétés », UMR CNRS 5190 LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes), de l'équipe de recherche « Altérité, sexualités, santé », Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris, et de l'équipe de recherche « Nouvelles circulations migratoires », Institut Maghreb-Europe, Paris 8, Université Vincennes-Saint-Denis.

Spécialité : Genre et migration, anthropologie du Maghreb.

*Formation universitaire*

- Doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, École des hautes études en sciences sociales de Paris, 2007, mention très honorable, félicitations du jury. Titre : « Migrants, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles ».
- DEA de sociologie, Université Saint-Denis, Paris 8.

*Activités professionnelles et scientifiques passées*

- Formatrice dans des centres de formation de travailleurs sociaux.
- Chargée d'études au Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris.
- Chargée d'études à l'Institut national d'études démographiques, Paris.

*Publications récentes liées au projet :*

- Moujoud N. et Kadri A. (dir.), *Études sur le genre dans les pays du Maghreb et en immigration*, Bruxelles, Éditions intercommunication, 2010 (à paraître).
- Moujoud N. et Ait Ben Lmadani F., « La migration féminine maghrébine en France : "nouvelles" configurations et anciennes catégories », dans Moujoud N. et Kadri A. (dir.), *Études sur le genre dans les pays du Maghreb et en immigration*, Bruxelles, Éditions intercommunication, 2010 (à paraître).
- Moujoud N., « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », dans Falquet J., Rabaud A., Scrinzi F. et Freedman J. (dir.), « Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques », *Cahiers du CEDREF*, Paris, Publications universitaires Paris Diderot, 2008, p. 57-79.
- Moujoud N. et Pourette D., « "Traite" de femmes migrantes, domesticité et prostitution », *Cahiers d'études africaines*, n° 179-180, 2006, p. 1093-1121.
- Moujoud N., « La migration des femmes chinoises : état de la question en France », Paris, INED, 2004.

*Nombre de publications : 1 ouvrage (à paraître), 4 chapitres d'ouvrage, 2 articles dans des revues à comité de lecture.*

Simona TERSIGNI (38 ans)

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Haute Bretagne – Rennes 2 depuis 2006, Membre de l'UMR 6590 ESO et membre associé du Laboratoire Cultures et sociétés en Europe (CNRS/Université de Strasbourg),

2009-2012 : Recherche en cours en partenariat avec le Collège coopératif de Bretagne « L'industrie agro-alimentaire bretonne : entre segmentation ethnique et division sexuelle du travail », Convention RESO-CCB, financée par l'Acse.

2010-2013 : Collaboration avec le Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, CNRS/UDS, Projet de recherche financé par l'ANR « Expériences du corps et passage d'âge : le cas des 9-13 ans », relativement à la comparaison entre Vénétie (Italie) et Alsace.

Spécialité : les relations interethniques, la production de l'altérité et l'action minoritaire en France. Axes de recherche : 1) Marquages, conflits et accommodements au sein des migrations et des relations interethniques ; 2) Frontière public/privé (genre et religieux) ; 3) Idiome de la reconnaissance dans les revendications collectives.

#### *Formation universitaire*

➤ Doctorat en sociologie, Université de Paris 7, 2003, mention très honorable avec les félicitations du jury. Titre : « Les frontières du partage : relations interethniques et approches de l'islam. Discours et pratiques de migrantes d'Afrique du Nord et de leurs filles ».

➤ DEA « Migrations, espaces et sociétés », Université de Paris 7, sous la direction de Véronique De Rudder : « Le port du foulard chez les jeunes filles issues de l'immigration. Délit vestimentaire et double jeu sur les frontières », obtention d'une bourse Aires culturelles (1997).

#### *Activités professionnelles et scientifiques passées*

➤ Vacations post-doctorales : programme scientifique de recherche plurielles et durables : les cultures musulmanes dans la capitale financé par la Mairie de Paris, coordonné le Groupe sociétés, religions et laïcités (GSRL)-EPHE (2006-2007).

➤ Stage post-doctoral : programme scientifique de recherche RITU de l'Union européenne sur racisme et syndicalisme, coordonné par Steve JEFFERIES (London Metropolitan University) au sein de l'unité de recherche « Migrations et Société » (URMIS)-Université de Paris 7 (2004-2005).

➤ Co-organisatrice du séminaire thématique à dominante sociologique de l'UMR 6590 ESO « Marques, marqueurs et traces. Le marquage des différences dans l'espace » (2007-2008) et du séminaire mensuel de l'UMR 7032 URMIS « Sexisme et racisme » (2004-2005).

#### *Publications récentes liées au projet :*

Tersigni S., « "Nous ne sommes pas des misérables". Les limites de l'identification du chercheur à autrui », dans Payet J.-P., Giuliani F. et Rostaing C. (dir.), *La voix des acteurs faibles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2010.

- Tersigni S., « Le cimetière, le marché et l'association de quartier. Formes territorialisées de la voix de mères migrantes "musulmanes" en France », dans Payet J.-P., Giuliani F. et Laforgue D. (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2008, p. 77-89.
- Tersigni S., « Catégorisations des migrantes par le religieux et agentivité autour de l'islam », *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 78, 2009, p. 119-130.
- Tersigni S., « Jalons pour une lecture imbriquée du genre et du religieux dans le champ des migrations et des relations interethniques en France », *Cahiers du CEDREF*, avril 2008, p. 251-273.
- Tersigni S., « La pratique du hijâb en France. Prescription, transmission horizontale et dissidence », dans Lorcerie F. (dir.), *La Politisation du voile. L'affaire en France et son écho à l'étranger*. Paris, L'Harmattan, coll. Confluences Méditerranée, 2005, p. 37-52.

*Nombre de publications durant les cinq dernières années : 3 chapitres d'ouvrage, 4 articles dans des revues à comité de lecture.*

Juan David Sempere Souvannavong (36 ans)

Profesor Titular de Universidad (équivalent de maître de conférences) au département de géographie humaine, Université d'Alicante, Espagne.

Responsable du projet « La migración desde el oeste de Argelia a España en la actualidad », Agencia Española de Cooperación y Desarrollo (AECID) depuis 2009, participation au projet « La reagrupación familiar de los inmigrantes africanos y latinoamericanos en la España mediterránea », Ministerio de Ciencia e Innovación, Secretaría de Estado de Investigación, Dirección General de Programas y Transferencia de Conocimiento, sous la responsabilité de V. Gonzalez Perez, depuis 2009.

Spécialité : Géographie des migrations

*Formation universitaire*

- Doctorat en géographie, Université d'Alicante (Espagne), décembre 2002 (sous la dir. de V. Gozalvez Perez). Titre : « *Los magrebíes en la agricultura intensiva del litoral mediterráneo: El Campo de Cartagena (1991-2001)* ».
- DEA, Université de Poitiers, septembre 1998, mention très bien (sous la dir. de G. Simon). Titre : « Une approche de l'immigration dans le secteur agricole du sud-est de l'Espagne ».
- Licenciado (≈ maîtrise) en géographie (faculté de philosophie et lettres), Université d'Alicante, septembre 1997. Titre : « Las migraciones de la descolonización: los pieds-noirs en Alicante ».

*Activités professionnelles et scientifiques passées*

- Responsable du projet « Transformaciones socio-urbanas del barrio de Parque Ansaldo (Alicante) y sus repercusiones en el entorno espacial », vice-rectorat de Recherche, Université d'Alicante (2006-2007).

- Chercheur dans le cadre du projet « La inmigración femenina (africana y latinoamericana) en la España mediterránea, Secretaría de Estado de Política Científica y Tecnología. Dirección General de Investigación. Ministerio de Ciencia y Tecnología (Espagne), sous la responsabilité de V. Gonzalez Perez (2002-2005).
- Chercheur dans le cadre du projet « La inmigración femenina (africana y latinoamericana) en la Comunidad Valenciana », Área de Investigación Científica, Innovación y Tecnología. Subsecretaría de la Oficina de Ciencia y Tecnología (Communauté Valencienne, Espagne), sous la responsabilité de V. Gonzalez Perez (2002-2003).
- Chercheur dans le cadre du projet « Catégories et flux des circulations migratoires », Mission recherche (MiRe), Direction de la recherche, des études et des statistiques, ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité (France), sous la responsabilité d'E. Ma Moug et M. Hily (1999-2002).
- Chercheur dans le cadre du projet « Inmigrantes africanos en la fachada mediterránea de España: formas de exclusión sociolaboral; políticas y acciones de integración social. Tipologías en hábitat urbano y rural », Ministerio de Educación y Ciencia, Dirección General de Enseñanza Superior e Investigación Científica (Espagne), sous la responsabilité de V. Gonzalez Perez (1998-2002).

*Publications récentes liées au projet :*

- Sempere Souvannavong J. D., « Évolution de la situation migratoire de l'Espagne de 1991 à nos jours, *Migrations Société*, vol. 21 n° 125, 2009, p. 49-70.
- Sempere Souvannavong J. D., « Les jeunes *harragas* maghrébins se dirigeant vers l'Espagne : des rêveurs aux "brûleurs de frontières" », *Migrations Société*, vol. 21, n° 125, 2009, p. 191-206.
- Sempere Souvannavong J. D., « Una invitación a participar en la Geografía de las migraciones », dans Morell Moll T., *¿ Cómo podemos fomentar la participación en nuestras clases universitarias ?*, Alicante, Éd. Editorial Marfil, 2009, p. 85-89.
- Sempere Souvannavong J. D. et Cutillas Orgiles E., « Parque Ansaldo, evolución e involución de un barrio marginal en San Juan de Alicante (España) », *Revista Áreas, Revista Internacional de Ciencias Sociales*, n° 28, 2009, p. 119 – 131.
- Gozalvez Perez V. et Sempere Souvannavong J. D., « Las trabajadoras extranjeras en la España mediterránea. La perspectiva empresarial », *Estudios Geográficos*, vol. LXVII, n° 261, 2006, p. 523-547.

### 7.3. IMPLICATION DES PERSONNES DANS D'AUTRES CONTRATS

Part.	Nom de la personne participant au projet	Personne. mois	Intitulé de l'appel à projets Source de financement Montant attribué	Titre du projet	Nom du coordinateur	Date début & Date fin
N°1	V. Geisser		Muslims in EU Cities : Social cohesion, participation and identity OSI (Open Society Institute) Europe Foundation	Muslims in EU Cities : Marseille	V. Geisser (avec F. Lorcerie)	30/06/2008 - 30/09/2009
	A. Bensaâd		CARIM : Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales:  UNCDD (convention des Nations Unies contre la Desertification)	CARIM  Co-fi nanced by the European University Institute and the European Union (AENEAS Programme	« Migrations subsahariennes en Algérie » ; « Circulations migratoire en Méditerranée Sud et Est » Sécheresse, Migrations et Développement dans la région Saharo-Sahélienne. Migrations irrégulières en Méditerranée Sud et Est	2007-2009  2008

Part.	Nom de la personne participant au projet	Personne. mois	Intitulé de l'appel à projets Source de financement Montant attribué	Titre du projet	Nom du coordinateur	Date début & Date fin
N°2	C. Arab		Programme AMERM-PME  Programme PICRI	« L'intégration des Migrants Européens et Euro- méditerranéens en Ecosse et en France »  « Citoyenneté active des migrants et implications territoriales en Ile de France »	Ministère des Affaires Etrangères	2008-2010  2009-2012